

BULLETIN FÉDÉRAL

de la Fédération française de cyclotourisme

COMPTE-RENDU DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

Colmar - 10 et 11 décembre 2016

e tourisme à vélo

N° 135

COMPTE-RENDU DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

Colmar - 10 et 11 décembre 2016

ALLOCUTIONS D'ACCUEIL _

Patrice Legal, secrétaire général de la FFCT, ouvre ce congrès et donne sans plus attendre la parole au président fédéral, Dominique Lamouller.

Dominique Lamouller, président de la Fédération française de cyclotourisme, salue l'assemblée et souhaite la bienvenue à toutes et tous à Colmar. Il déclare ouvertes les assemblées générales ordinaire et extraordinaire. À une question dans la salle, il répond que la tenue simultanée des assemblées générales ordinaire et extraordinaire est conforme à nos statuts et a été validée par la commission électorale. Il annonce que les votes en séance seront clos à 10h15 précises. Une minute de silence pour les cyclotouristes décédés en 2016, y compris lors des attentats, est observée.

Personnalités présentes :

- M. René Frieh, adjoint à la ville de Colmar, chargé du Développement durable.
- M. Éric Straumann, député du Haut-Rhin, président du conseil départemental du Haut-Rhin.
- M^{me} Claudine Ganter, adjointe à la ville de Colmar, coopération territoriale, membre du conseil régional.
- M^{me} Laurence Muller-Bronn, vice-présidente de DRC (Départements et régions cyclables), vice-présidente du conseil départemental du Haut-Rhin, présidente de « Alsace à vélo ».

Absents excusés :

Thierry BRAILLARD, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, chargé des Sports.

M^{me} Sylvie BANOUN, Coordinatrice interministérielle pour le développement de l'usage du vélo.

Gabriel SPENLEHAUER, Président du Club cyclo de Colmar, en charge de l'organisation du présent congrès.

Gabriel Spenlehauer souhaite le bonjour à tous. 2016, année olympique, mais pas que... Ce sont aussi les 80 ans du Club cyclo de Colmar, les 80 ans de Pierre Wanner, amicalement surnommé « casque à pointe ». En 1976, aux Jeux olympiques de Montréal, Guy Drut remportait la médaille d'or du 110 m haies! L'organisation de cette assemblée générale fut aussi une vraie course de haies. 2016, année élective à tous les niveaux. Merci aux partenaires institutionnels et privés, merci aux bénévoles. « Soyez indulgents. Merci pour votre attention. »

M. Olivier Sinot, président du Comité régional de cyclotourisme Grand Est.

Olivier Sinot nous dit le grand plaisir qu'il a à nous accueillir en tant que tout nouvel et récent élu – trois semaines. Avec Alsace, Champagne - Ardennes et Lorraine, la région Grand Est couvre 55000 km², compte 5.5 millions d'habitants, de grandes villes – Strasbourg, Mulhouse, Reims, Nancy, Troyes – 10 Comités départementaux, 10000 licenciés, 43 écoles de cyclotourisme, plus de 500 cadres formés. Région de grande attractivité, elle a accueilli « Toutes à vélo – Strasbourg 2016 », des Semaines jeunes Pont-à-Mousson, Niederbronn-les-Bains –, des Semaines fédérales – Verdun, Cernay, Rouffach, Charleville-Mézières. Elle accueillera la Semaine fédérale 2018 à Épinal. Elle est frontalière avec le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse, la Belgique. « Très bonne AG, et rendez-vous dans les ateliers, et en particulier dans celui intitulé Quelle place pour les structures dans la nouvelle organisation territoriale? »

René Frieh, adjoint chargé du Développement durable, représentant M. Gilbert Meyer, maire de Colmar et président de Colmar agglomération, excusé.

René Frieh est heureux de nous accueillir au nom de Monsieur le maire. Colmar, capitale des vins d'Alsace et des marchés de Noël, en pointe pour le soutien et le développement de l'usage du vélo. Ville idéale pour la pratique, « où il ne pleut jamais! », avec 130 km de pistes ou voies cyclables,

100 km de voies de circulation apaisée, de la place prévue pour 160 vélos en gare, une aide à l'achat de 120 euros pour un vélo, 200 euros pour un VAE, un partenariat avec l'association Colmar Vélo, des vélos pour les employés municipaux, des itinéraires cyclos à proximité — Vallée de Munster, Eurovelo, Véloroute du vignoble, des cartes spécifiques distribuées à 4000 exemplaires en 2016... «Bonne et fructueuse assemblée générale.»

M. Éric Straumann, député du Haut-Rhin, Président du Conseil départemental du Haut-Rhin.

Éric Straumann nous souhaite la bienvenue dans la capitale de Noël et préfecture du Haut-Rhin. Entre plaine et montagne, vignobles et forêts, avec la véloroute du vignoble et la section de l'Eurovelo 5, l'Alsace et le Haut-Rhin sont terres de prédilection pour la petite reine. Les institutions ont mis le grand braquet avec le projet « Alsace à vélo ». 40 M€l'euros ont ainsi été investis depuis 2004.

Félicitations et remerciements à **Gabriel Spenlehauer**. « Je vous souhaite un congrès des plus fructueux et un bon week-end et je vous invite à profiter de la ville. »

Dominique Lamouller, président fédéral, le remercie et lui remet en cadeau le livre « Paris - Pékin à vélo ».

M^{me} Claudine Ganter, adjointe à la ville de Colmar, coopération territoriale, membre du conseil régional

Claudine Ganter, représentant Philippe Richert, président de la région Grand Est, souligne que le cyclotourisme est un moyen privilégié pour découvrir l'Alsace. Elle rappelle que Dominique Lamouller, depuis 16 ans, œuvre pour la convivialité, le tourisme, le sport - santé et la culture. « Ici, en Alsace, votre message a été entendu. » Les retombées du tourisme à vélo en Alsace, ce sont 10.7 M d'euros par an. Un touriste à vélo dépense 100 euros par jour et par personne.

L'Alsace, c'est 2 500 km d'itinéraires cyclables, c'est la route des vins, les villes et les villages fleuris, les petits cols. « Quant au petit verre d'Alsace, c'est le rayon de soleil qui vient égayer la vie! Bonne assemblée générale. ».

Dominique Lamouller, président fédéral, la remercie et lui remet en cadeau le livre « Paris - Pékin à vélo ».

M^{me} **Laurence Muller-Bronn**, vice-présidente de DRC (Départements et régions cyclables), vice-présidente du conseil départemental du Haut-Rhin, présidente de « Alsace à vélo ».

Laurence Muller-Bronn excuse madame Chrystelle Beurrier, présidente de DRC. Les Départements et régions cyclables entretiennent un partenariat de longue date avec la FFCT. Outre la convention de partenariat, la collaboration se concrétise par la remise du prix annuel « Destination vélo », la Côte-d'Or en 2016. Le réseau national compte 70 collectivités, 55 départements, dont le Haut-Rhin et le Bas-Rhin. L'association a été créée à Strasbourg en 1996, un anniversaire fêté en septembre dernier. Le cap stratégique, c'est de construire la France à vélo de 2030. Sur les 21 000 km de Véloroutes et voies vertes prévus, 58 % sont réalisés à ce jour. Elle aimerait que la nouvelle région Grand-Est adhère à DRC. Une déclaration est actuellement ouverte à la signature de tous les élus. «Le vélo en France, c'est l'affaire de tous. Membres de la FFCT, vous pouvez sensibiliser les élus pour une véritable politique cyclable. Merci pour l'enthousiasme que vous déploierez pour le vélo. Merci à toutes et tous et bon congrès. ». Dominique Lamouller, président fédéral, la remercie et lui remet en présent le tome 1 de « Histoire du cyclotourisme ».

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE – PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

Jacques Vagner, président de la commission administrative et juridique, explicite les trois résolutions proposées au vote des clubs.

Résolution 1 — Dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire

Approuvez-vous la proposition de modification des statuts portant sur :

- 1. L'affiliation, agrément et tutelle,
- 2. La modification des délais de convocation d'une assemblée générale extraordinaire,
- **3.** Le remplacement des termes « ligue », « ligues », « ligue régionale » par « comité régional » ou « comités régionaux »,
- 4. La modification liée à l'intégration du Centre des Quatre vents aux comptes fédéraux,
- 5. La modification de la date de fin du mandat des instances dirigeantes,
- **6.** La simplification des modifications réglementaires ?

Résolution 2 — Dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire

Acceptez-vous la nomination de **M. Jean-Pierre Épinat** au poste de Commissaire aux comptes suppléant à compter du 1^{er} juillet 2016 jusqu'au 30 juin 2021 en remplacement de **M. Marc Luccioni**, démissionnaire?

Résolution 3 — Dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire

Approuvez-vous la proposition de modification des règlements fédéraux portant sur :

- 1. Modification du règlement intérieur : « Agrément » et « dénomination des nouvelles régions »,
- 2. Modification du règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage,
- 3. Modification du règlement financier portant sur le Centre des 4 Vents,
- 4. Remplacement des termes «lique», «liques», «lique régionale» par «comité régional» ou «comités régionaux»?

Jean-Claude Loire, président de la commission électorale, rappelle les modalités de validation des pouvoirs et des cartes de vote en séance. Il donne les consignes pour le déroulement des votes.

Patrice Legal, secrétaire général de la FFCT, expose l'ordre du jour du congrès.

RAPPORT MORAL DOMINIQUE LAMOULLER, PRÉSIDENT FÉDÉRAL

Dominique Lamouller remercie les élus et personnalités. Il salue **Pierre Wanner**, membre du comité des sages, et **Jean-Michel Autier**, président d'honneur de la Fédération, présents dans la salle.

Préambule

« Pour cette nouvelle assemblée générale, élective, nous sommes ici réunis pour travailler tous ensemble pour l'avenir de la FFCT et du cyclotourisme, de manière amicale et constructive.

Je tiens particulièrement à remercier les présidents de structures présents qui ont conduit le mandat actuel avec les clubs de la FFCT. Je tiens à féliciter et à encourager les présidents des nouveaux comités régionaux qui vont avoir, avec le comité directeur de la FFCT, la mission de préparer l'avenir et la promotion du cyclotourisme en France et au-delà de nos frontières. Je crois avant tout au respect, à l'amitié, la convivialité, le respect des femmes et des hommes engagés pour promouvoir le cyclotourisme et uniquement basé sur ces valeurs humanistes incontournables. Toute autre forme est à bannir du milieu associatif, ce qui est notre seule raison d'être, de vivre et qui doit être le seul vecteur pour permettre l'épanouissement de nos passions communes et partagées. Pour corroborer mes propos, vous venez d'apprendre, il y a quelques jours que la FFCT a obtenu la deuxième place pour les quinzièmes trophées de la communication dans le cadre environnemental avec le site national FFCT « Vélo en France ». Ce niveau de professionnalisme prouve l'investissement permanent et de qualité de nos clubs, de nos structures, CoDep et ligues, du comité fédéral et de l'ensemble du personnel du siège, dévoués à la cause du cyclotourisme. Quinze ans de travail méticuleux et ordonné pour servir le cyclotourisme au plus haut niveau de l'État et pour le grand public.

Ce n'est pas anodin si la FFCT a signé la charte du sport responsable posée sur six axes d'exemplarités. Tous nos licenciés et nos clubs sont invités à voter avant le 14 décembre.

Rapport moral

Cela doit nous encourager pour poursuivre ensemble le travail de construction qui se dessine depuis près de deux ans, avec la mise en place des comités régionaux qui seront au cœur de nos évolutions à venir. Avec une nouvelle équipe de bénévoles au niveau fédéral, avec les CoDep et les CoReg au service des clubs et des adhérents, avec une équipe motivée au niveau du siège de la FFCT, les priorités majeures seront :

- L'accueil de tous les pratiquants dans les clubs. Un vaste plan de développement national est une urgence.
- Mieux faire connaître nos clubs et nos bénévoles pour qu'ils s'ouvrent enfin vers un nouveau public.
- Diversifier l'offre de nos licences pour favoriser cette ouverture. Engagement concret de l'évolution de nos statuts adoptés à Biarritz pour le vélo utilitaire.
- Créer de nouvelles activités et un challenge motivant pour les jeunes dans nos clubs, et pour les jeunes adultes jusqu'à 40/45 ans...
- Faire évoluer et créer des activités innovantes du VTT pour permettre un intérêt plus grand des pratiquants du tourisme tout chemin.
- Amplifier l'accompagnement des cyclotouristes en situation de handicap.
- Maintenir les organisations spécifiques et évènements pour les féminines. Un nouveau rassemblement en 2020. Et déjà un grand rassemblement avec « Toutes et tous à Paris » en 2024 à Paris pour les Jeux Olympiques.
- Continuer à développer toutes les actions internationales en France, dans les pays d'accueil.

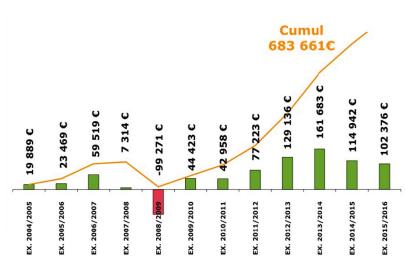
Ce n'est pas la révolution, mais une réforme de nos modes de fonctionnement, de nos moyens de communications, financiers et humains, de nos actions avec nos bénévoles, avec toutes nos structures dans un cadre où nous avions repéré ensemble dans notre société, les changements et les nouvelles attentes. Ce sont là les conditions essentielles pour faire évoluer la Fédération française de cyclotourisme. »

LES FINANCES FRANCIS DEGEIX, TRÉSORIER GÉNÉRAL

Francis Degeix, trésorier général, associe toutes les personnes concernées par les finances, **Stéphanie Calluaud**, comptable au siège, **M. Marc Luccioni**, commissaires aux comptes suppléant, **M^{me} Pauline Rouge**, collaboratrice de **M. Olivier Marion**, commissaire aux comptes titulaire, **Élisabeth Picaut**, trésorière adjointe, **Annick Lacroix et Bernard Aussillou**, censeurs aux comptes.

Après les richesses de l'Alsace, il nous invite à passer aux richesses de la Fédération. Comme chaque année depuis quatorze ans, il se propose de résumer les finances fédérales en huit diapositives, en portant à la connaissance de l'assemblée ce qui lui paraît intéressant.

Évolution des résultats

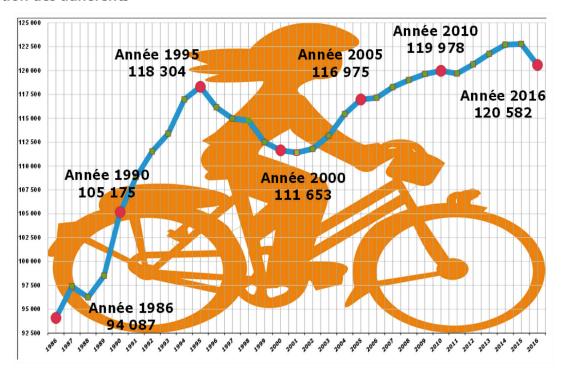


L'exercice 2015/2016 fut une année « normale » avec deux évènements susceptibles de surprises: « Toutes à vélo – Strasbourg 2016 » et le grand séjour « Mexique Amérique Centrale » (MAC). Financièrement ce fut au moins équilibré, voire avec un boni pour le MAC qui permet d'envisager une deuxième édition sans trop de soucis. Les comptes d'Aubusson sont maintenant totalement intégrés dans la comptabilité fédérale; le résultat est encore négatif cette année, mais la perte n'a jamais été aussi basse. La courbe des résultats s'étale sur douze ans d'activité.

Hors 2008-2009 qui fut négatif, le cumul des résultats est de 683 661 euros, ce qui permet d'avoir des réserves acceptables. En 2017, la cotisation fédérale n'augmentera pas.

Nous n'avons pas souhaité non plus que la prime d'assurance soit modifiée, c'est pourquoi les garanties seront légèrement modifiées.

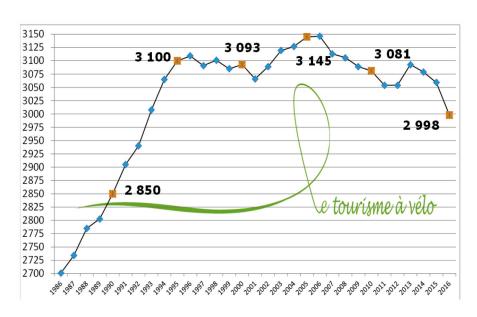
Évolution des adhérents



De 1986 à 1995, la hausse fut régulière : on passe de 94 000 à 118 000 soit + 2 600 par an. La mandature 1996-2000 a vu les effectifs baisser et revenir à 111 000. Sait-on pourquoi ? Toujours est-il qu'en 2001 c'est reparti pour quinze années de hausse ininterrompue pour atteindre 125 000 en novembre 2015. Pour 2016, comme pour les autres années, les chiffres sont arrêtés au 30 septembre afin d'être en concordance avec le bulletin fédéral. La baisse est d'environ 2 200 licenciés. Aux dernières nouvelles, elle est restée la même au 30 novembre 2016 date de la clôture. Elle peut s'expliquer par le non renouvellement des adhésions de la tranche d'âge la plus élevée, la désaffection des 20-50 ans et seulement le maintien des 6-18 ans.

La moyenne d'âge étant largement supérieure à 60 ans, ce phénomène pourrait s'amplifier dans les années qui viennent. Ces désaffections ont bien sûr un impact direct sur nos ressources propres. Il va donc être primordial de se donner les moyens, tous les moyens pour enrayer ces pertes d'effectifs par le recrutement de nouveaux adhérents si on veut garder les moyens d'action et le patrimoine qui sont les nôtres aujourd'hui.

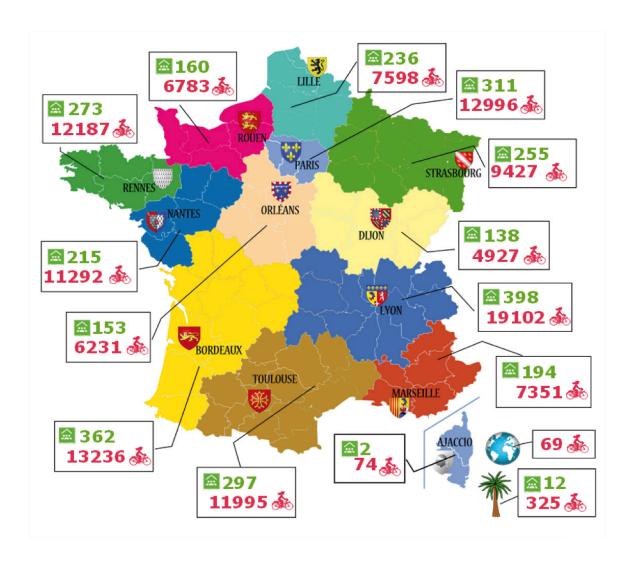
Évolution du nombre de clubs



La courbe pourrait se calquer sur celle des adhérents. Il est évident qu'il y a une relation entre le nombre de clubs et le nombre des adhérents. 400 nouveaux clubs ont adhéré de 1986 à 1996, soit dix en moyenne par an. Ce n'est pas énorme mais c'est rassurant. Ensuite de 1997 à 2013 (16 ans) on a navigué entre 3 150 et 3 050. Nous sommes sortis de cette longue période où on a « marqué le pas » par une baisse régulière depuis maintenant trois ans. Cette situation n'est pas du tout rassurante.

De multiples raisons sont envisageables : l'âge du président, qui arrête, ne trouve pas de successeur et le club disparaît. L'usure générale du bénévolat conjuguée avec le peu d'engouement à prendre des responsabilités. Les nouvelles façons de pratiquer : on se retrouve entre amis sans éprouver le besoin de rejoindre une fédération : « la licence, ça sert à quoi ? » vous avez maintes fois entendu cette remarque. Le maillage des territoires est primordial si on veut garder toutes nos prérogatives concernant la pratique du cyclotourisme. On voit bien que les départements qui comportent peu de clubs depuis longtemps ne décollent pas en matière d'effectifs, voire régressent et à terme, la disparition n'est pas à exclure.

Nouvelles structures – La réforme territoriale

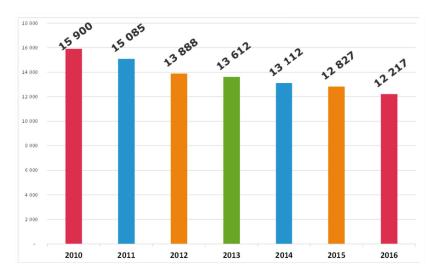


Petite précision qui a son importance : les chiffres sont arrêtés au 31 octobre. Date à laquelle la carte a été faite. Les ligues disparaissent pour donner naissance à des régions. Dans la mesure où la maîtrise du découpage nous échappe, on ne peut que s'adapter pour le meilleur et/ou pour le pire. On va avoir trois régions formées de douze et treize départements : la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et Auvergne – Rhône-Alpes. Si l'on ajoute l'Île-de-France pour sa densité, nous obtenons quatre régions qui rassemblent la moitié de l'effectif fédéral avec 1 368 clubs et 57 329 adhérents.

À notre niveau, ces regroupements n'ont pas que des aspects négatifs. La mise en place de nouvelles équipes peut donner un nouvel élan à condition que tolérance et doigté s'invitent dans les débats et dans les décisions à prendre. Les mariages forcés sont souvent sources de conflits et l'assimilation génère une certaine méfiance envers le nouvel arrivant.

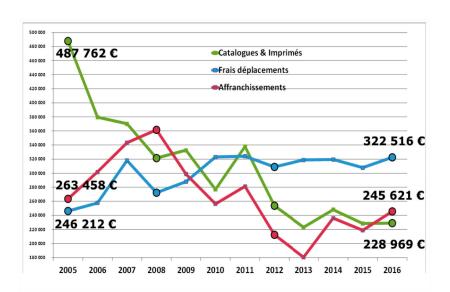
Il ne faut pas que ce soit les clubs qui fassent les frais de ces changements alors qu'ils ne les ont pas forcément souhaités. Les comités départementaux seront invités à se rapprocher un peu plus d'eux, pour leur faire partager la vie fédérale que les distances kilométriques vont rendre rédhibitoire. Ce sont les clubs qui font vivre la Fédération. Ils ne doivent pas être les oubliés de la réforme territoriale.

Évolution du nombre d'abonnés à la revue « Cyclotourisme »



Ce sont les chiffres au 31 octobre 2016. Ils ne concernent que les abonnés « licenciés ». L'objet n'est pas de stigmatiser le comité de rédaction qui fait du mieux qu'il peut pour donner envie de lire la revue fédérale, mais de faire le constat que quoi qu'on fasse en matière de promotion, ça ne marche pas. En sept ans on est passé de 15 900 abonnés à 12 217, soit une perte moyenne de 526 par an. Financièrement les ventes couvrent encore les frais de fabrication et de routage mais le point d'équilibre est proche. Des propositions ont été faites pour permettre sa survie, mais à court terme seulement. Jour après jour, on voit des revues de tout bord, naguère florissantes, déposer leur bilan ou ne survivre qu'à coup de subventions. C'est ce qui pourrait bien arriver à la nôtre si nous ne trouvons pas rapidement le moyen de la rendre indispensable à la pratique du cyclotourisme tel que nous le concevons.

Évolution des principales charges



Le graphique montre l'évolution sur dix ans de charges qualifiées de « principales » vu l'importance qu'elles ont dans le budget fédéral.

Catalogues et imprimés (en vert): on est passé de 487 000 à 228 000 euros. À l'époque on disait que la Fédération était une imprimerie... La communication se faisait essentiellement par courrier postal avec éditions de bulletins, prospectus (on dit flyers maintenant!), catalogues, guides en tous genres. Pour faire comme tout le monde on a dématérialisé, maintenant il faut aller chercher l'info sur le site. On a gagné 250 000 euros (moins ce que coûte le site).

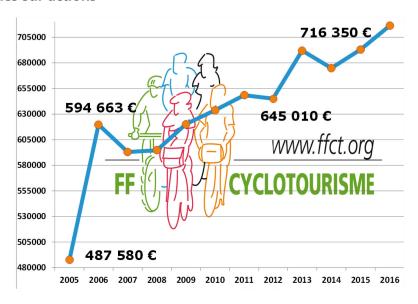
Question: la communication en sort-elle gagnante?

Affranchissements (en rouge) : on maîtrise beaucoup moins ce poste, puisque ce n'est pas le président fédéral qui fixe le prix des timbres mais le gouvernement. Moins de papier à envoyer, moins de revues Cyclotourisme, licences dématérialisées font que ce poste n'augmente pas malgré des pics et des creux les années où le « Guide cyclo » est réactualisé ou sur une action ponctuelle comme le catalogue de « Vélo en France » ou les fiches sécurité envoyées à chaque adhérent.

Frais de déplacement (en bleu) : 320 000 euros en 2016. Ça peut paraître énorme, depuis 2005 c'est assez linéaire malgré l'augmentation des prix des transports. Réduire les frais de déplacement, c'est moins de représentations, moins de réunions, moins d'activités... Ce n'est pas ce que nous recherchons. Les réunions par téléconférence montrent leurs limites. Elles n'ont d'intérêt que pour les petits groupes avec des ordres du jour courts et bien ciblés.

« J'attire l'attention des futurs présidents de Comités régionaux sur ce problème auquel ils vont être confrontés. Vous devrez faire un compromis entre l'utilité de réunions réunissant de nombreux participants venant de fort loin et le budget que vous pourrez accorder à votre poste « déplacement ». Pour beaucoup ce sera une nouvelle facon de travailler. »

Ristournes et aides sur actions



Tous les représentants de structures n'intègrent pas forcément bien le mécanisme de ces reversements aux comités départementaux et ligues. Pourquoi parler de reversements? Parce que la Fédération perçoit par le biais des prises de licences une part appelée cotisation fédérale actuellement de 27 euros.

10% de ces 27 euros sont reversés aux ligues et comités départementaux en fonction de leur nombre de licenciés. Vient s'y ajouter une aide supplémentaire proportionnelle à leur nombre de clubs. Un montant minimal est prévu pour les petits Comités départementaux fixé actuellement à 1000 euros.

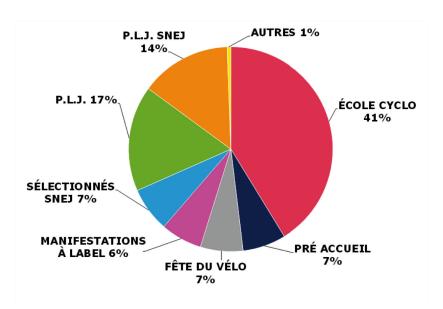
Ces « ristournes » sont versées sous formes de deux acomptes en mars et juillet, et le solde après la clôture du 30 novembre.

Ne pas confondre ces « ristournes » avec les aides ponctuelles destinées à subventionner des actions ciblées et déterminées chaque année par le comité directeur. Exemple en 2016 : aider les Voyages Itinérants de Toutes à vélo – Strasbourg 2016.

Un courrier est adressé chaque année aux présidents de structures par le trésorier fédéral pour leur indiquer le montant et la nature des aides pouvant être attribuées. Contrairement aux « ristournes », les aides sur actions ne sont pas automatiques. Elles doivent faire l'objet d'une demande avec production de justificatifs. Les aides sur actions évoluent selon les années de 30 000 à 50 000 euros.

La refonte des régions et la revue des fonctions et attributions de chacun va certainement amener le comité directeur fédéral à modifier les règles d'attributions, tant au niveau des ristournes que des aides sur actions. Soyez très attentifs car il s'agit de vos budgets. Vos avis et remarques seront les bienvenus.

Répartition des aides aux structures



On termine par un petit camembert : les aides fédérales aux clubs et organisateurs de manifestations. C'est un fromage de 153 000 euros. Ne sont pas comprises ici les ristournes et aides sur actions. Le gros morceau concerne la jeunesse avec les écoles cyclo (41%), les PLJ de la SNEJ (14%), les PLJ ordinaires (17%), la prise en charge des sélectionnés jeunes à la SNEJ (7%), soit un total de 79%. Viennent ensuite les conventions pré accueil (7%), la fête du vélo (7%), les manifestations à label (6%) et les divers pour 1%.

Conclusion

«La courbe des adhérents vient de prendre un petit coup au moral. Le challenge pour la nouvelle équipe sera donc de redresser la barre. L'affaire n'est pas simple avec une moyenne d'âge des licenciés élevée, il nous faudra capter un auditoire jeune ayant des velléités libertaires, comme si appartenir à un club privait de liberté.

La refonte des régions peut donner un nouvel élan à nos nombreuses activités souvent méconnues. Les finances de la Fédération et de ses structures sont très saines. Nous avons les moyens de proposer des activités mêlant le sport, la santé et le tourisme à des prix modestes grâce à nos nombreux bénévoles. L'accueil reste l'apanage de nos 3 000 clubs. C'est un travail de longue haleine ou le découragement et l'égoïsme ne sont pas de mise. Cela mérite récompense.

Quoi qu'il arrive, je ne serai pas à ce micro l'année prochaine. Je veux saluer mon ami Robert Massion à qui j'ai succédé en 2002 et dire à l'élu(e) qui va me succéder que je serai toujours à son écoute s'il (ou elle) en éprouve le besoin.

Merci au personnel du siège, au directeur, au directeur technique national pour leur dévouement et leur disponibilité. Merci aux partenaires qui nous aident à poursuivre notre développement et nos activités en faveur du tourisme à vélo. »

Bernard Aussillou, censeur aux comptes, salue le président de la région Grand Est, **Olivier Sinot**. Il ne doute pas qu'il sera un grand président, bien placé pour rajeunir nos effectifs. Il rappelle que Strasbourg est point de départ et d'arrivée des Diagonales de France. Il précise enfin que les censeurs aux comptes n'ont pas pour mission de vérifier les comptes de la Fédération, mais de vérifier que l'utilisation a bien été conforme aux votes.

Annick Lacroix et Bernard Aussillou, censeurs aux comptes, font lecture de leur rapport établi pour l'exercice 2015-2016 clos au 30 juin 2016 (Cf. Bulletin fédéral N° 134 bis page 31). « Le bilan et le compte de résultats tels qu'ils sont soumis à l'Assemblée générale représentent sincèrement et régulièrement la situation financière de la FFCT au 30 juin 2016 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date. Pour la nouvelle équipe, une réflexion devra être menée sur les risques d'érosion des effectifs fédéraux. »

Ils remercient **Stéphanie Calluaud**, comptable au siège, et demandent une ovation pour **Francis Degeix**, trésorier fédéral.

M. Marc Luccioni souhaite apporter une précision quant à la Résolution 2 le concernant. Il était en effet suppléant de **M. Olivier Marion**, commissaire aux comptes titulaire, qui vient de partir à la retraite. Il le remplace donc désormais en tant que titulaire, ce qui implique sa démission et son remplacement au poste de commissaire aux comptes suppléant.

La mission du commissaire aux comptes est de contrôler l'ensemble des flux et de vérifier que les comptes sont réguliers et sincères. Son rapport figure dans le Bulletin fédéral N° 134 bis page 30. « Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice. »

M. Marc Luccioni remercie Stéphanie Calluaud, comptable, et Nicolas Leroy, directeur du siège.

QUESTIONS – RÉPONSES RELATIVES AUX FINANCES

Suivant une tradition bien établie, l'honneur de la première question revient à Henri Bosc, heureux de nous retrouver suite à un grave accident qui aurait pu le faire paraître dans la rubrique nécrologie de la revue Cyclotourisme.

« On constate une baisse des effectifs qui, si elle se poursuivait, pourrait avoir un impact sur les finances fédérales, comme indiqué dans le rapport des censeurs aux comptes.

Afin de remédier à cette érosion des effectifs, vous préconisez, en particulier pour attirer les 25-45 ans et les jeunes, de valoriser le volet sportif du cyclotourisme, pourtant déjà bien présent avec notamment les brevets de longue distance (comme les Diagonales), les cyclomontagnardes et les mer-montagne.

À cet effet vous proposez de créer une nouvelle licence « pour les pratiquants sportifs et cyclo-sportifs ». Même s'il ne s'agit pas -au moins pour l'instant- de recréer des épreuves cyclo-sportives (qui sont des compétitions avec classements), réintroduire le terme de cyclo-sport dans le vocabulaire fédéral, c'est risquer de mettre le doigt dans un engrenage dangereux.

Il faut rappeler que nous avons mis des années pour éradiquer le cyclo-sport de la FFCT dans le but de préserver notre indépendance par rapport à la FFC; celle-ci n'a jamais abandonné l'idée de nous englober malgré les accords signés en 1977 et en 1980 sous Vicart et Dobise; ces accords, qui réservaient le cyclo-sport à la FFC et le cyclotourisme à la FFCT, ont été respectés par la FFCT mais pas toujours par la FFC. Je suis donc stupéfait qu'on veuille créer cette nouvelle licence dont je ne vois pas l'utilité, puisque rien n'empêche jusqu'ici nos licenciés de participer à titre individuel et hors FFCT à des compétions ou de changer de fédération. Ce n'est pas notre mission d'attirer des purs sportifs et de leur faciliter la participation à des courses qui sont totalement en dehors de notre domaine de compétence.

Merci de nous donner des précisions pour tous ces points. »

Francis Degeix, trésorier fédéral, considérant que la question dépasse le cadre des finances, passe la parole au président fédéral pour la réponse.

Dominique Lamouller signale qu'il s'agit plus d'un débat que d'une question. Il répond qu'une telle licence n'est pas créée et qu'il s'agit d'une proposition. Rien ne change en 2017. Ce sera le travail du comité directeur et des structures. Il ne s'agit pas de mettre le cyclo-sport à la Fédération. Mais il y a quelque chose à créer, avec une activité dite « sportive » pour combler le désert des licenciés de 30 à 45 ans, mais sans tomber dans le cyclo-sport et la compétition, avec un sport de loisir ludique pour attirer plus de jeunes de 5 à 18 ans. À cette question, il y a de nombreuses réponses à apporter.

Jean-Michel Bouillerot rappelle qu'il existe une pratique un peu oubliée à la Fédération, à savoir le VTT, très prisé des jeunes. «Il y a beaucoup à faire dans ce domaine et c'est un challenge important pour l'adhésion des jeunes de 20 à 45 ans. »

Michel Fontayne, président du CoDep Haute-Garonne, indique que les Mémo dates auraient dû bénéficier d'un rabais... vu qu'il n'y figure plus de jours fériés.

Francis Degeix rappelle avec humour que ces publications s'adressent principalement à un public de retraités!

Gilles Lavandier, président du CoDep Gironde, signale que l'envoi de cartes de vœux est devenu rare. « Quel est le budget correspondant? Les cartes de vœux fédérales sont-elles utilisées ? » Personnellement, l'an passé, il n'a eu l'emploi que pour deux exemplaires.

Francis Degeix répond que le budget correspondant est de l'ordre de 1 000 euros. Il pense qu'elles sont utiles pour certains pour répondre à des cartes de vœux papier et certaines institutions. Il serait toutefois intéressant de savoir qui est intéressé.

Annick Mora, du club ASPM Le Pian Médoc, faisant référence à l'âge des licenciés et au tableau relatif à la revue Cyclotourisme, s'interroge sur le contenu qui n'évolue pas malgré la baisse continue du nombre d'abonnés.

Dominique Lamouller répond qu'il ne s'agit pas d'une question d'âge, mais d'une question de société: on ne s'abonne plus aux journaux et revues; ce qui repart un peu, ce sont les livres. Nous avons commencé un passage au numérique avec Cyclotourisme-mag. Le débat a eu lieu au comité directeur il y a deux ans, mais il n'a pas été apporté de réponse. Il faudra franchir le pas en passant à une numérisation totale de la revue Cyclotourisme, distribuée à tous les adhérents, car c'est sa vocation, et, conserver un volant minimum de revues papier de façon à faire vivre les deux. Il faut franchir ce cap sans attendre le déséquilibre financier. « Cela fait six ans que j'en parle. »

Francis Degeix, trésorier fédéral, tient à apporter une précision aux structures par rapport aux virements, sources de dysfonctionnements. Il demande aux présidents d'informer leurs trésoriers. Enfin, l'espace pour commenter un virement est limité. « Si vous ne comprenez pas n'hésitez pas à passer un coup de fil à Stéphanie Calluaud, comptable de la FFCT. »

TOUTES À VÉLO – STRASBOURG 2016 _

Roselyne Depuccio, en charge de la commission « Relations avec les structures », et Jacklyne Jahan, en charge de la commission « sport pour tous » et du groupe « Arc-en-Ciel Aventures » présentent le résultat de « Toutes à vélo – Strasbourg 2016 ». « Des Voyages Itinérants… ou des Voies Inondées ! Bravo les filles pour votre ténacité. »

Quelques clichés relatent les préparatifs, l'accueil des groupes le samedi, les visites guidées, les exposants, et enfin la grande parade du dimanche 5 juin.

Le bilan en quelques chiffres :

- 10 ligues, 33 CoDep, 33 clubs ont participé, ce qui représente 2061 participantes en Voyages Itinérants, 59 accompagnants, 5 500 participantes le jour de la manifestation.
- Un bilan équilibré de 197 000 euros, dont une aide financière aux structures organisatrices supérieure à 50 000 euros.

« Un grand merci à tous les bénévoles sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu ainsi qu'au personnel

du siège qui s'est fortement mobilisé, sans oublier **Daniel Zey**, président du CoDep du Bas-Rhin, qui a géré la manifestation au niveau local. Un grand merci également à **Jean-Louis Plumeré**, notre interlocuteur au niveau de l'office municipal des sports. »

« Merci de nous avoir soutenues dans nos projets. Grâce à vous Toutes à Paris 2012 et Toutes à Vélo, Strasbourg 2016 ont été des réussites. Après ces deux mandats bien remplis, nous passons la main, et nous vous disons... au revoir! »

La médaille d'argent de la Fédération est remise à **Daniel Zey**, président du CoDep 67.

Françoise Pargaud, présidente du CoDep du Jura, fait préciser les participations. Les 10 liques, 33 CoDep, 33 clubs correspondent aux structures organisatrices.

Un participant souhaite revenir sur le projet évoqué de « Toutes et tous à Paris en 2024, pour les Jeux Olympiques ». « Mais avant, que fait-on? Et quid si Paris n'obtenait pas les J. O. »

Dominique Lamouller indique que ce sera au nouveau comité directeur d'apporter réponse à cette question. Quant au raid Paris – Pékin, il aurait eu lieu, Jeux Olympiques ou pas.

André Duhaut, trésorier du CoDep des Bouches-du-Rhône, a eu écho d'un rassemblement à Bordeaux en 2020. « Est-ce exact, ou bien ce ne sont que des paroles en l'air ? »

Dominique Lamouller répond qu'en effet, ce sont des effets d'annonce non fondée. Certains ont aussi évoqué Aubusson-d'Auvergne, mais cela pose un problème d'hébergement. Quel que soit le nombre de participantes, l'important, c'est de l'avoir fait, et en particulier à Strasbourg, ville du vélo en France. Clermont-Ferrand apparaîtrait central pour une telle manifestation, mais il faut obtenir l'accord des municipalités. Il faut aussi noter que ces manifestations féminines induisent un accroissement du nombre de femmes dans les comités directeurs des structures, même si cela ne se traduit pas forcément par une augmentation du nombre des femmes licenciées. Il demande d'applaudir les bénévoles qui, pendant trois années de travail, ont mis sur pied cette manifestation.

Christian Houvion, du CoDep Isère, est choqué par le chiffre des clubs participants, en l'occurrence 33. En effet, pour la seule ligue Rhône-Alpes, 33 clubs ont participé.

Roselyne Depuccio précise que ces clubs ont participé sous l'égide de la ligue, structure organisatrice. Le chiffre des clubs correspond à ceux qui ont organisé leur propre Voyage Itinérant.

LA RÉFORME TERRITORIALE

Jacques Vagner rappelle que les documents ont été établis par la commission administrative et juridique. Il remercie les ligues qui ont dû reprendre tous leurs documents. Il rappelle que ces évolutions ne sont pas le fait du comité directeur, mais qu'elles ont été imposées par la loi. Il présente la situation à fin 2016.

Noms des 13 Comités Régionaux (CoReg)

AUVERGNE – RHÔNE-ALPES : Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Haute-Loire, Isère, Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie, Haute-Savoie.

BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ : Côte-d'Or, Doubs, Jura, Nièvre, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Territoire de Belfort, Yonne.

BRETAGNE: Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan.

CENTRE-VAL-DE-LOIRE: Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret.

CORSE: Haute Corse, Corse du Sud.

GRAND-EST: Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vosges.

HAUTS-DE-FRANCE: Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme.

ÎLE-DE-FRANCE: Essonne, Paris, Seine-et-Marne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines.

NORMANDIE: Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime.

NOUVELLE-AQUITAINE : Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Vienne, Haute-Vienne.

OCCITANIE: Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne.

PAYS-DE-LA-LOIRE: Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var.

Lieux et dates des AG constitutives des 13 CoReg

AUVERGNE – RHÔNE-ALPES : Jonage 26/11/2016 – Président : Jean-Jacques Pech. **BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ :** Dole 20/11/2016 – Président : Gilles Pargaud.

BRETAGNE: Quessoy 17/12/2016.

CENTRE-VAL-DE-LOIRE: Vatan 20/11/2016 – Président: Claude Rouzier.

CORSE: Ajaccio 18/02/2017.

GRAND-EST: Tomblaine 20/11/2016 – Président : Olivier Sinot.

HAUTS-DE-FRANCE: Péronne 27/11/2016 – Président : Maurice Taillefer.

ÎLE-DE-FRANCE : Montgeron 19/11/2016 – Présidente : Évelyne Bontems-Gerber.

NORMANDIE : Houlgate 19/11/2016 – Président : François Beaudouin.

NOUVELLE-AQUITAINE : Floirac 22/10/2016 – Président : Claude Brégeat.

OCCITANIE : Balma 27/11/2016 – Président : Philippe Devaux.

PAYS-DE-LA-LOIRE: La Flèche 27/11/2016 – Présidente: Anne-Marie François.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR: Aix-en-Provence 04/02/2017.

LES ASSURANCES _

Jacques Vagner, responsable de la commission « Assurances », fait le point sur les assurances pour la saison 2015.

Assurances

Nombre de décès en 2015 : 51 (53 en 2014),

- dont 26% par accident de la route (32% en 2014), 74% d'origine cardiovasculaire AVC/AC (68% en 2014),
- 20% sans certificat médical (26% en 2014), 80% avec certificat médical (74% en 2014). Nombre de décès pour mille : 0.42.

Certificat médical

Les épisodes de l'année 2016 :

- 16 janvier 2016 : loi portant modernisation du système de santé,
- Premier semestre : échanges entre CNOSF et les fédérations sportives,
- 13 juillet 2016 : réunion de synthèse CNOSF et Ministère des sports,
- 26 août 2016 : décret initial 2016-1157,
- 12 octobre 2016 : décret correctif 2016-1387,
- 26 octobre 2016 : courrier du Ministère.

Impact sur la saisie des licences :

- À partir du 1^{er} juillet 2017, un certificat médical de non contre-indication de moins d'un an devient obligatoire au plus tous les trois ans.
- Une demande de dérogation a été faite auprès du ministère pour la gestion des licences dans cette période transitoire.
- Dans les années intermédiaires, réponse aux questions d'un questionnaire de santé.

Philippe Garrigues, accompagné de Céline Gomis, du cabinet Gomis-Garrigues – Allianz, assureur de la Fédération depuis le 1^{er} janvier 2014, présente les nouveautés 2017. Le document est disponible dans l'Espace fédéral (Gestion documentaire, AG, Colmar 2016). La principale évolution concerne les réductions de certaines garanties de la licence « Petit Braquet », en particulier la modification du capital en cas de décès ou en cas d'invalidité permanente totale. Cette évolution est applicable au 1^{er} janvier 2017, quelle que soit la date de renouvellement de la licence.

Philippe Garrigues explique que cette évolution du « Petit Braquet » résulte d'erreurs de statistiques émanant de l'ancien assureur, qui déclarait 30 à 35 décès par an. Il s'est avéré que la réalité tournait plutôt autour d'une cinquantaine. Cette évolution permet de sauvegarder l'équilibre financier. Il indique que pour la licence « Grand Braquet », les capitaux des garanties restent inchangés. Il souhaiterait que le « Grand Braquet » soit souscrit par un plus grand nombre de licenciés.

Céline Gomis ajoute que bien souvent, à l'occasion de contacts lors d'un accident, les assurés découvrent – « Je n'étais pas au courant » – qu'ils auraient été mieux indemnisés avec le « Grand Braquet », lequel évite en particulier de mettre en cause son partenaire en cas de chute collective.

Questions – Réponses relatives aux assurances

Claudine Langlois, du CoDep Indre, fait état d'un cyclotouriste renversé par une voiture. Un premier acompte a bien été versé, mais depuis, le dossier traîne. Les provisions versées sont insuffisantes, l'accidenté étant toujours en incapacité de travail. « On a l'impression que les assureurs se renvoient la balle. Pourquoi un tel délai ? »

Philippe Garrigues explique que les choses sont beaucoup plus compliquées dès lors qu'il y a un tiers, car impliquant des échanges avec l'assureur du tiers, lequel dispose de délais de réponse qu'il utilise au maximum. L'état de santé entre aussi en compte, les indemnités dépendant de l'état de santé stabilisé.

Céline Gomis propose une rencontre pour examiner ce cas particulier.

Jacques Vagner précise qu'il faut souvent compter deux ans pour régler un dossier.

Henri Bosc ajoute que, lors de son accident, il a trouvé que cela avait été long, mais tout s'est terminé favorablement.

Mario Bellini, président de la ligue Provence-Alpes, s'étonne que l'on puisse modifier un contrat au vu des résultats. « Quel était le type de contrat ? Un préjudice ne devrait-il pas être réclamé à l'assureur précédent ? »

Jacques Vagner répond que tous ces contrats d'assurance permettent une résiliation par chaque partie, et qu'il en était ainsi précédemment avec les MMA. La possibilité de révision existait. Il a fallu une année de négociation pour trouver une solution. Il signale que la FFC vient de changer d'assureur.

Dominique Lamouller ajoute qu'il y avait quatre pistes, dont l'augmentation des cotisations. Cette solution a été évitée et on n'a joué que sur le montant des indemnisations. En 2017, il y aura un nouvel appel d'offres. Il souhaite que l'on puisse rester dans ces niveaux de cotisations. Il reconnaît que cela a été une erreur d'aligner les indemnisations du « Petit Braquet » sur le « Petit Braquet + ». Il considère toutefois que le contrat bloqué sur quatre ans garantit une certaine tranquillité.

Philippe Garrigues ajoute qu'il existe une clause légitime qui donne une certaine liberté aux deux parties. La FFC change régulièrement d'assureur, et dernièrement elle a failli se retrouver sans assureur. La FFCT parie sur la pérennité. Il considère que c'est le bon choix.

Joseph Mora, intervenant au titre de membre d'un club, invite les responsables à ne jamais accepter une prise de licence sans la remise du document Assurances signé.

Jean-Claude Hennebicq, président du CoDep du Nord, intervient sur les organisations. « Quelles sont les obligations induites en cas de plan Vigipirate ? Existe-t-il une option assurances attentats ? »

Philippe Garrigues répond que non. Depuis les attentats, les assureurs ne délivrent plus cette garantie, considérant que l'attentat n'est plus aléatoire. Dans certains cas, des garanties attentats assez restrictives peuvent toutefois être souscrites.

Jacques Vagner ajoute que cette garantie est prise en charge par l'État.

Jean-Louis Vennat, président du CoDep de la Corrèze, intervient sur l'assurance rapatriement dans le cas d'un couple. Il indique que suite à un accident en Europe, la personne accidentée a bien été prise charge. Par contre, l'épouse et leur véhicule camping-car ne l'ont pas été.

Philippe Garrigues répond que la garantie est liée à la licence individuelle et à l'accident de la personne. Une exception a été faite dans le cas particulier du séjour MAC. Dans le cas ci-dessus, l'épouse ne conduisait pas et c'est à l'assurance personnelle du véhicule d'intervenir.

Céline Gomis ajoute que c'est en effet comme cela que cela doit se passer. Le contrat fédéral ne peut se substituer à l'assurance du véhicule.

Jean-Louis Vennat précise qu'il a surtout posé la question pour que tout le monde entende la réponse. **Gilles Lavandier**, président du CoDep Gironde, apporte son témoignage. Il remercie l'assurance qui l'a fort bien conseillé face à un problème de rapatriement.

Claude Moreau, trésorier du CoDep de Seine-et-Marne, indique que la pratique du VAE (Vélo à Assistance Électrique) doit être déclarée. « Qu'en est-il si la pratique du VAE n'a pas été déclarée ? »

Jacques Vagner répond qu'il n'y a plus d'obligation de déclaration.

Dominique Lamouller ajoute que si c'était effectivement le cas autrefois, ce n'est actuellement plus le cas.

Céline Gomis précise que si le VAE respecte les normes, il est couvert.

Dominique Lamouller ajoute que les seuls problèmes, ce sont les VAE non homologués.

Concernant le VAE, **Jean-Pierre Bourgeau**, de l'Amicale cyclo Cannes La Bocca, souhaite attirer l'attention sur les batteries délivrant des puissances de 400 – 500 W.

Dominique Lamouller précise que la norme, c'est 250 W et 25 km/h maximum.

Isabelle Gautheron, directrice technique nationale, indique que trois fédérations (FFC, judo et moto) ont été récemment condamnées pour défauts d'information. La Fédération a fait son travail. En matière d'assurances, il convient de récupérer le document d'information signé par le licencié. Pour le VAE, la réglementation a été précisée dans un décret de la DGCCRF de juin 2016. En cas d'accident, si l'engin n'est pas conforme, la responsabilité sera recherchée (propriétaire, vendeur, fabricant, etc.). La responsabilité du président de club n'est par contre pas engagée.

Michel Fontayne, président du CoDep Haute-Garonne, indique que le bris du cardiofréquencemètre est pris en charge. « Qu'en est-il par contre si le cardiofréquencemètre est intégré dans un GPS ? »

Jacques Vagner répond qu'actuellement la clause est rédigée ainsi.

Dominique Lamouller, signalant qu'il porte en ce moment une montre intégrant cardiofréquencemètre et GPS, ajoute que la question est en effet intéressante car elle met le doigt sur les évolutions technologiques et leurs incidences.

Jean-Paul Dufau, président du CoDep du Morbihan, interroge par rapport à la convention de pré-accueil liée à l'assureur Allianz, pour un club assuré à l'extérieur.

Dominique Lamouller répond qu'il faut vérifier la couverture offerte par l'assureur. Si l'assureur couvre comme Allianz, il n'y a pas de problème.

Au terme de ces échanges sur les assurances, les statuts, les résolutions, **Dominique Lamouller** tient à féliciter et à remercier tout particulièrement **Jacques Vagner**, en charge de ces travaux imposants.

TRAVAUX EN ATELIERS

Atelier 1 : L'accueil dans les clubs

Le débat est animé par **Élisabeth Picaut** et **Roselyne Depuccio**, avec la participation d'**Isabelle Gautheron**, **Roger Pelletier** et **Nadège Garcia**. Le rapporteur est **François Prétot**, de la commission Familles.

L'objectif de ce débat était de faire comprendre l'intérêt d'accueillir de nouveaux adhérents et surtout d'échanger pour connaître les actions menées dans les clubs pour l'accueil des jeunes, des féminines, des adultes et des familles.

Si ce débat a eu lieu, c'est en raison de la baisse des effectifs et du nombre de clubs au sein de la Fédération qui n'est pas négligeable alors que, paradoxalement, il n'y a jamais eu autant de Français qui font du cyclotourisme en dehors de toute structure.

L'idée principale qui ressort de ce débat est qu'il n'y a, malheureusement, pas de solutions miracles mais que l'accueil d'un nouvel adhérent est très rarement le fruit du hasard.

Malgré tout, vos nombreux témoignages prouvent qu'il est possible d'accroître le nombre d'adhérents dans les clubs et ce, quelle que soit la taille du club mais cela nécessite des efforts.

Quelques pistes retenues:

• La formation

Les clubs qui réussissent à attirer de nouveaux adhérents ont la plupart du temps des adhérents formés et dédiés à cet accueil. Or, à ce jour, seuls environ 10% des clubs ont au moins un adhérent formé, loin des objectifs fixés au début de l'olympiade (qui étaient de 100% des clubs avec au moins un adhérent formé).

Vos témoignages, que ce soit de la part d'éducateurs ou de personnes formées, nous prouvent que les formations proposées par la Fédération sont parfaitement adaptées à l'accueil. Bref, on ne perd pas son temps à suivre une formation.

• L'ouverture aux autres structures

Pour attirer de nouveaux adhérents, il est indispensable de s'appuyer sur d'autres structures, que ce soient les municipalités, les conseils généraux mais aussi les autres associations qui n'ont pas forcément de liens avec le cyclotourisme. Nous avons eu le témoignage de l'accueil de bénéficiaires du RSA par l'intermédiaire des services sociaux.

• Savoir «se vendre»

Si le bouche à oreille fonctionne très bien, il est essentiel de participer aux forums des associations pour faire connaître son club. Il ne faut pas négliger ces forums, c'est votre vitrine. Et ce d'autant que ces forums ont lieu la plupart du temps à l'automne, ce qui permet de proposer une licence 4^e trimestre soit une licence de 16 mois pour le prix de 12!

Un point qui n'a pas été abordé lors du débat sur ce thème que je me permets d'ajouter : les sites Internet de vos clubs : au jour d'aujourd'hui, le premier réflexe quand on recherche une information quelle qu'elle soit, c'est d'aller surfer sur le net. Soignez la page d'accueil de vos sites et prenez soin des mises à jour. Tout se joue en quelques minutes et même en quelques secondes!

• La convention pré-accueil

Nous avons beaucoup parlé lors de ce débat de cette convention. 302 conventions ont été signées, représentant 3512 personnes, 1259 licenciés. Parfois considérée par certains comme étant indigeste, impossible à mettre en place, il semble malgré tout, au vu de vos nombreux témoignages, qu'elle soit un très bon outil pour attirer de nouveaux adhérents. C'est un outil qui fonctionne. Malgré tout, la Fédération reste à l'écoute des clubs et peut éventuellement en étudier une version plus allégée.

• L'accueil, c'est une volonté politique

Tout se passe au niveau des clubs. Il ressort de ce débat l'importance des cadres et plus précisément des présidents de clubs. Un président de club, c'est un chef d'orchestre, c'est lui qui donne le « la », la direction à suivre.

• Se mettre à la portée de tous

Pour accueillir de nouveaux adhérents, il faut se mettre à la portée de tous. Sans négliger vos adhérents fidèles à vos clubs depuis des années, il semble indispensable de proposer des balades adaptées aux plus faibles à une allure modérée et une durée raisonnable. Certains d'entre vous ont même proposé de confier l'encadrement aux plus anciens car s'ils n'ont plus les capacités de suivre le rythme du groupe, ce sont nos meilleurs émissaires pour passer le relais. On ne naît pas cyclotouriste, on le devient. La convivialité est aussi très importante pour cimenter le groupe.

• Dynamiser vos clubs

Les témoignages sont unanimes : l'accueil des familles, des jeunes, des féminines dynamise vos clubs. La formation des jeunes éducateurs est un plébiscite, ils demandent des responsabilités et sont parmi vos plus fidèles adhérents, vos plus fidèles cadres.

Une particularité pour les familles : pour attirer les parents, faites plaisir aux enfants ! Par ailleurs, il est bon de noter que les familles ne nécessitent aucun encadrement particulier, les enfants étant sous la responsabilité des adultes qui les accompagnent.

Malgré toutes ces idées, on remarque que certains cyclotouristes non licenciés viennent dans nos organisations pour « consommer » sans aucune envie de s'engager dans un club, que ce soit pour une balade de 20 km ou plus étonnant, pour un BRM de 300 à 400 km.

« Voici en quelques lignes un résumé succinct de ce débat fort intéressant. Nous vous remercions chaleureusement d'avoir su partager vos idées, vos réussites et parfois vos échecs. Tous vos témoignages vont nous permettre de peaufiner le travail mis en place pour l'accueil des nouveaux adhérents. La Fédération nous appartient, son avenir est entre nos mains. Merci. »

Atelier 2 - La nouvelle organisation territoriale des structures

Le débat est animé par **Jean-Jacques Pech** et **Jacques Vagner**, avec la participation d'**Isabelle Gautheron** et les témoignages d'**Olivier Sinot**, président du CoReg Grand Est, et de **Claude Brégeat**, président du CoReg Nouvelle-Aquitaine.

Ce débat a réuni quelque 150 personnes, dont sept présidents de Comités régionaux de cyclotourisme. Il s'est déroulé en trois phases.

• Des échanges d'expérience

Le constat est qu'il y a une distinction à faire entre les grandes et les petites régions.

• Des échanges avec de nombreux intervenants

Il faut profiter de cette réorganisation pour prendre un nouveau virage, travailler autrement, laisser le travail de terrain aux Comités départementaux. Ne pas forcément travailler à l'identique. Utiliser des boîtes à outils pour l'accueil : former avant d'accueillir, mettre en place des écoles de cyclotourisme pour adultes, etc.

Nombreux sont ceux qui attendent des propositions du comité directeur fédéral, un séminaire pour échanger et discuter.

• L'Équipe Technique Régionale (ETR)

La présentation de l'évolution de l'ETR, par **Isabelle Gautheron**, qui va s'imposer aux régions. Il va falloir imaginer d'autres façons de faire.

PRÉSENTATIONS DIVERSES

Kombissiri

Intervention de Gérard Muller, non voyant, accompagné de Jean-Michel Bouillerot. Gérard Muller remercie la Fédération et Michel Cabart pour tout ce qui a été mis en place pour faire sortir les aveugles de chez eux, ceci grâce au vélo, aux nouveaux moyens technologiques, à la Canne Blanche, etc.

Il présente, en les accompagnant d'une projection vidéo, des actions vélo réalisées au Burkina Faso, pays des hommes intègres : des vélos pour le Faso, la première course handisport en tandem, le film « Kombissiri », sélectionné au festival de Cannes. Il espère récolter des fonds pour poursuivre l'action vélo au Burkina Faso. Il signale enfin qu'avec Jean-Michel Bouillerot, un projet cyclo humanitaire est en préparation pour 2018.

Le gîte fédéral d'Aubusson d'Auvergne

Fabrice Rota, directeur du centre national de cyclotourisme d'Aubusson-d'Auvergne, accompagné de Dominique Lamouller, président fédéral, et de Jean-François Derégnaucourt, président de la sphère Tourisme, présente quelques vues intérieures et extérieures pour découvrir... ou redécouvrir le gîte : le bâtiment hôtel de 14 chambres, les salles à manger, le bar, le salon télé, l'aire de jeux, les chambres redécorées en 2013, avec salle d'eau privative et télé, le camping, le garage à vélos et son atelier à disposition. Il rappelle les offres de séjours (Séjour du Nouvel An, Au fil de l'eau à vélo, Séjours Rando vélo, Les cols

Il rappelle les offres de séjours (Séjour du Nouvel An, Au fil de l'eau à vélo, Séjours Rando vélo, Les cols autour des 4 Vents, Stages de mécanique, Stages GPS de randonnée, Stages sport-santé...). Et bien sûr aussi l'accueil des groupes et clubs, l'accueil des familles en séjours libres, les cousinades, l'accueil de séminaires, formations internes et externes. Depuis 2015, avec « En route pour un tourisme durable », concrétisé par la signature de la charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés et une reconnaissance et un accompagnement du parc naturel régional Livradois-Forez, le centre s'est résolument orienté pour un tourisme plus qualitatif en filières courtes. Il annonce que la station de lavage développement durable est opérationnelle, fonctionnant avec panneaux solaires et récupération de l'eau. « Je suis fier de travailler là-bas. C'est que du bonheur ! »

CYCLOMONTAGNARDES ET VTT

Gabriel Spenlehauer, élu fédéral en charge de la commission « Cyclomontagnardes et VTT », fait le point sur ces deux activités.

Le vélo Tout terrain

Le VTT à la FFCT

- 30 050 licenciés hybrides pratiquant la Route et le VTT, soit + 3 300 par rapport à 2015 (+10,4%).
- 15 350 licenciés pratiquant le VTT et VTC, soit 150 par rapport à 2015 (-1%), soit 50 400 licenciés sur un total de 122 750 licenciés FFCT, donc 41% de vététistes occasionnels ou réguliers.
- Le VTT, c'est aussi 2 125 clubs ayant une activité VTT sur un total de 3 225 clubs FFCT (avec structures MI), soit 65,9% de clubs vététistes occasionnels ou réguliers.
- Plus de 14400 vététistes ont participé aux 9 Vertes Tout-Terrain, + 2 400 vs 2015 (de 505 à 6445 vététistes). Grand succès de la Maxi-Verte à Martel (46) : 1450 vététistes dont 471 inscrits à la journée. 512 vététistes (dont 125 inscrits à la journée) ont randonné à la SF de Dijon.
- 75 bases VTT. + 3 vs 2015.

Le calendrier 2017

- Que du Bonheur 15 janvier 2017 Saint-Pons-la-Calm (30).
- Sillon Lac 22 Janvier 2017 Savenay (44).
- Rando des Renards des Sables 19 février 2017 Flines-Lez-Raches (59).
- La Piste des Sangliers 30 avril 2017 Hyères (83).
- Sundgau Bike 30 avril 2017 Bettendorf (68).
- La Pente et Côte 4 juin 2017 Bourgueil (37).
- Les Roc'h des Monts d'Arrée 9 et 10 septembre 2017 Huelgoat (29).
- La Zifoun'Oise 29 octobre 2017 Chambly (60).
- La Maxi-Verte des Collines d'Opale du 25 au 28 mai 2017 Nielles-lès-Bléquin (62).

Le bilan 2013 – 2016

- L'action de communication VTT Attitude avec 2 000 non licenciés contactés et un résultat mitigé en terme de nouveaux adhérents.
- La création d'un groupe de 30 organisateurs potentiels pour les Vertes Tout-terrain et la Maxi Verte.
- La labellisation annuelle des Roc'h des Monts d'Arrée, l'évènement phare et vitrine du VTT à la FFCT.
- Le développement important et le succès des Vertes Tout-terrain
 - > de 5 événements en 2013 à 9 évènements en 2016, + 80%,
 - > de 7344 vététistes en 2013 à 14400 vététistes en 2016, + 96%,
 - > de 5500 vététistes en 2013 à 6500 vététistes en 2016 aux Roc'h, + 18%.
- Le développement important des Bases VTT : de 57 bases en 2013 à 75 bases en 2016, + 32%.

- Le développement des actions de communication en interne à la FFCT et vers le grand public.
- La progression sensible des licenciés purs vététistes et hybrides VTT/VTC/Route :
 - > de 46 000 licenciés en 2013 à 5 400 licenciés en 2016, + 10%,
 - > de 36% en 2013 à 41% en 2016,
 - > de 64% des clubs en 2013 à 66% en 2016.
- « Alors, le VTT, l'avenir de la FFCT? »

Les « Cyclomontagnardes »

Cyclomontagnardes 2016

- La Cyclomontagnarde, c'est :
 - > La découverte à vélo de l'un des cinq massifs montagneux français, Alpes, Jura, Massif central, Pyrénées, Vosges,
 - > 13 organisateurs qui à tour de rôle vous font découvrir de magnifiques paysages, toujours mythiques,
 - > 4 options de parcours avec des circuits variant entre 80 et 220 km à effectuer sur un ou deux jours.
 - > 3789 cyclos, 174 vs 2015, ont participé aux cing Cyclomontagnardes.

Calendrier 2017

- En 2017, sept Cyclomontagnardes vous tendent les bras, n'hésitez pas.
 - > La Cyclomontagnarde du Vercors 10 et 11 Juin 2017 Saint-Jean-en-Royans (26).
 - > La Cyclomontagnarde Bugey Grand Colombier 17 et 18 Juin 2017 Hauteville (01).
 - > La Cyclomontagnarde des Hautes-Pyrénées 24 et 25 Juin 2017 Lourdes (65).
 - > La Cyclomontagnarde du Morvan 24 et 25 Juin 2017 Château-Chinon (58).
 - > La Cyclomontagnarde des Vosges Celtiques 1er et 2 Juillet 2017 Wangenbourg (67).
 - > La Cyclomontagnarde de Limoux 8 et 9 Juillet 2017 Limoux (11).
 - > La Cyclomontagnarde BRA 22 et 23 Juillet 2017 Vizille (38).
- Le système de traçabilité et ses services associés seront de nouveau opérationnel en 2017 sur la CM des Vosges Celtiques et la CM du BRA :
 - > Grâce à la puce intégrée à la plaque de cadre FFCT, de nouveaux services ont été proposés aux organisateurs et participants :
 - → Le suivi en direct du parcours des cyclos à la permanence, mais aussi pour les amis et la famille sur Internet (traçabilité),
 - → L'envoi éventuel de sms sur les mobiles,
 - → Une vidéo personnalisée et téléchargeable de chaque participant au sommet d'un grand col,
 - → Un diplôme personnalisé téléchargeable.
- NJUKO, la nouvelle solution d'inscription en ligne pour les Cyclomontagnardes depuis 2016 :
 - > Inscription et paiement sécurisés pour tous les participants (licenciés, non licenciés, clubs, groupes),
 - > S'inscrire en ligne en quelques clics, un jeu d'enfant avec l'accès direct à son dossier,
 - > Accès direct à la liste des inscrits.
 - > Envoi de mails automatiques
 - > Réduction importante du temps consacré par les organisateurs à la saisie des bulletins d'inscription,
 - > Réduction des erreurs liées à la retranscription et à la lecture du bulletin d'inscription papier,
 - > Réduction des coûts pour le participant (impression, papier, enveloppe, frais postaux...),
 - > Démarche de Développement durable.
 - > Les inscriptions aux Cyclomontagnardes 2017 sont ouvertes depuis le 1^{er} décembre 2016. N'hésitez pas, cliquez sur **www.ffct.org/inscriptions/**

Bilan 2013 - 2016

- La modernisation du vocabulaire historiquement destiné aux licenciés FFCT très avertis, pour communiquer avec le grand public, ses BCMF / BCCF aux Cyclomontagnardes (CM).
- Le développement des actions de communication en interne à la FFCT et vers le grand public, presse spécialisée, etc.
- Le renouvellement partiel des organisateurs, deux abandons et quatre nouveaux.
- La stabilité de la participation globale aux Cyclomontagnardes dans un fort contexte concurrentiel avec les Cyclosportives (Ardéchoise, Ariégeoise, etc.) :
 - > 4000 cyclos les années paires
 - > 4400 les années impaires
 - > Et toujours un beau succès pour les Alpes et Les Pyrénées, le BRA et Luchon Bayonne, avec 1 200 à 1 600 participants
- La transition vers la société numérique FFCT est lancée grâce aux deux innovations technologiques,
 - > NJUKO pour la gestion des inscriptions par Internet,
 - > La puce électronique intégrée à la plaque de cadre et ses services associés.

«La pérennité des Cyclomontagnardes passe par une accélération des innovations numériques dans les domaines de l'organisation, de la gestion et surtout de la communication. Bon Vent aux Cyclomontagnardes et au VTT pour la période 2017 – 2020. »

«Merci à tous les salariés du siège, et notamment à Julien David, notre «esclave» pendant quatre ans.»

QUESTIONS – RÉPONSES SUR TOUS SUJETS

Christian Houvion, du CoDep Isère, demande à projeter un diaporama, ce qui lui est refusé car non prévu dans le déroulement de l'assemblée générale. Il expose qu'initialement, il était prévu sur la liste de madame Cano. Ayant osé apporter des contradictions, il a été amené à exposer ses différends par mails auprès des ligues et comités départementaux, et à constituer une « liste dissidente ». Sa candidature ayant été retenue, il a souhaité diffuser son programme et a demandé les adresses mails des présidents de tous les clubs de France, ce qui lui a été refusé. Madame Cano, par contre, a adressé son programme et sa liste à tous les présidents de clubs, et ce après la date limite du 25 octobre à 0h, et donc en violation de l'article L49 du Code électoral, lequel s'applique à toutes les élections.

Dominique Lamouller, président fédéral, apporte réponses. Le Code électoral doit être respecté eu égard à nos statuts et du fait du contrat établi par l'usage du vote électronique depuis 4 ans. En tant que président, il n'a pas été destinataire d'une demande du fichier fédéral. Il précise que si la demande avait été faite en bonne et due forme et en temps opportun, il y aurait été donné une suite favorable. Il ajoute en outre qu'il est tout à fait possible de récupérer ces adresses sans passer par le fichier fédéral. Il fait état de règlements de comptes personnels, de courriers injurieux. Il refuse que des élus de la FFCT soient traités de « faux bénévoles », de « fascistes », et accusés de « comportements mafieux ». Il rappelle qu'il n'était plus possible de faire campagne après le 26 octobre, conformément aux statuts et au Code électoral. Il était par contre tout à fait possible de commencer beaucoup plus tôt. Il a, pour sa part, commencé à faire campagne à Saint-Ouen-l'Aumône en février... 1969, c'est-à-dire il y a 47 ans, et depuis il n'a jamais arrêté! Il remet en mains propres à l'intéressé copies de courriers de satisfaction de jeunes.

« Je vous donne rendez-vous dans trente ans, quand vous aurez acquis les principes de respect et d'amitié. »

Christian Houvion répond qu'il tient tous les mails à disposition.

Jean-Paul Varin, président de l'Excelsior club Marseille, a trouvé l'atelier « Accueil dans les clubs » très intéressant. Il aimerait savoir comment contacter les gens. Il pense également qu'une formation à la création de sites Internet serait intéressante.

Joseph Mora, vice-président fédéral en charge de la commission « Communication et Multimédia », précise qu'un système collaboratif Microsoft 365 est en cours de mise en place. Il est déjà en service au siège, avec trois « cobayes » dont Dominique Lamouller et Martine Cano. Il sera ouvert aux CoReg et aux CoDep, et aux clubs sur demande. L'avantage est que tous les documents seront consultables sans nécessité d'envois par mail. Il ajoute qu'en 2017 des maquettes de sites Web beaucoup plus en phase avec la réalité du terrain seront disponibles pour constituer son propre site, sans passer par le webmaster.

« Vous pourrez tout faire ». Il compte beaucoup sur son successeur pour terminer le travail engagé.

À **Gilles Lavandier**, président du CODEP Gironde, qui demande s'il y aura un identifiant et un mot de passe par membre, il est répondu que oui.

Daniel Hoarau, président du comité de La Réunion, nous dit le plaisir qu'il a à nous retrouver, d'autant qu'il a bien cru avoir perdu une de ses quatre veines, mais on a fini par la lui retrouver! Il rappelle la participation massive des Réunionnais au dernier Tour cyclo international, la présence de sept femmes de La Réunion à « Toutes à vélo – Strasbourg 2016 », avec dans la foulée un V.I. à Saint-Jacques-de-Compostelle. Il fait état de tarifs imbattables de 500 euros aller-retour pour La Réunion en ce moment, et nous invite à en profiter. Enfin, très attaché à la ligue des Pyrénées, il signale qu'il a apporté de « l'antigel local » qu'il va partager avec ses membres dans la soirée.

Henri Bosc souhaite revenir sur l'échec des réflexions sur la « nouvelle identité visuelle », ajoutant avec humour que si l'objectif était de créer un nouveau logo pour garde-boue, c'était inutile... vu qu'il n'y avait plus de garde-boue.

Joseph Mora, vice-président fédéral en charge de la commission « Communication et Multimédia », rappelle en préambule la baisse du nombre d'adhérents en 2016. Pour enrayer cette baisse, il faudrait plus d'arrivées que de départs. Concernant la « nouvelle identité visuelle », le Comité directeur fédéral était d'accord, à la condition que ce soit gratuit. D'où la constitution d'un comité de pilotage avec des présidents de clubs, de CoDep et de ligues qui, avec les salariés, a élaboré un cahier des charges adressé ensuite à tous les licenciés et aux professionnels. Pour les licenciés, seules deux réponses ont été reçues, limitées à un logo sur une feuille A4. Pour les professionnels, cinq réponses d'agences ont été reçues, pour des montants allant de 4000 à 50000 euros. La commission avait proposé d'en retenir une, pour un montant de 8000 euros. La réaction a été de ne pas retenir puisque ce n'était pas gratuit. Il a donc personnellement décidé de retirer le projet. Il reste persuadé qu'il faudra reprendre le projet, ce qu'il espère.

Dominique Lamouller signale que Joseph Mora vient d'expliquer à tout le monde le fonctionnement du Comité directeur. Il rappelle que depuis six ans, il a pour sa part fait des propositions au Comité directeur pour la revue Cyclotourisme, mais qu'elles n'ont pas été retenues par le Comité directeur. C'est un fonctionnement démocratique tout à fait logique.

Bernard Hausser, du Comité régional Grand Est, souhaite être renseigné sur la conduite à tenir en cas d'alerte orange.

Dominique Lamouller indique qu'il n'existe pas de réponse générale, car cela dépend des conditions spécifiques précises. Cette question rejoint celle des frais liés à l'annulation d'une manifestation.

Patrice Legal recommande l'option B responsabilité civile. Il indique que le cabinet Allianz peut proposer des assurances dommages / annulations. La prime est fonction du risque couvert.

À la question relative aux conséquences éventuelles d'un accident – chute de branches, par exemple – en période de vigilance orange, **Jacques Vagner** répond que s'il n'y pas respect du décret, il y a risque que l'assurance ne couvre pas.

Alain Philippe Méheust, président du CoDep Ardèche, indique qu'en périodes de vigilance orange ou rouge, c'est le préfet qui décide. Il invite les structures à mettre en place des stages « Conseils » à l'adresse des dirigeants.

PRÉSENTATIONS ET CÉRÉMONIES DIVERSES

Les manifestations à label et les grands rendez-vous 2017

Béatrice Barrière, élue fédérale en charge de la commission « Grandes manifestations », présente le programme 2017.

- 15 au 17 avril 2017 : Pâgues en Provence à Vénéjan (Gard).
- 25 au 27 mai 2017 : Ascension « De la terre à la mer » à La Ferrière (Vendée).

- 25 au 28 mai 2017 : Concentrations des chérubins :
 - > Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais),
 - > Pernes-les-Fontaines (Vaucluse).
- 3 au 4 juin 2017 : la Fête du vélo partout en France : « Faites ce que vous voulez et n'oubliez pas de vous inscrire. »
- 3 au 5 juin 2017 : Pentecôte à Thouars (Deux-Sèvres).
- Concentrations nationales à label fédéral :
 - > 18 juin 2017 : Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire),
 - > 27 août 2017 : Le Mas de la Barque (Gard),
 - > 24 Septembre 2017 : Souvenir Vélocio à Pavezin (Loire),
 - > 8 octobre 2017 : Appel des Pyrénées à Artouste-Fabrèges (Pyrénées-Atlantiques),
- 9 au 16 juillet 2017 : Semaine nationale et européenne des Jeunes à Châtellerault (Vienne).
- 22 au 29 juillet 2017 : Semaine européenne de cyclotourisme à Diekirch (Luxembourg).
- 23 au 30 juillet 2017 : Trait d'union Dijon Mortagne-au-Perche.
- 30 juillet au 6 août 2017 : 79^e Semaine fédérale internationale de cyclotourisme à Mortagne-au-Perche (Orne).

«Bonnes balades et sorties en 2017, et n'oubliez pas... Soyez prudents!»

Semaine fédérale 2017

En présence de **Robert Massion**, délégué aux semaines fédérales, **François Beaudouin**, président du COSFIC 2017, entouré de ses vice-présidents, **Gérard Courville** et **Dominique Naslin**, présente la Semaine fédérale de Mortagne-au-Perche 30 juillet au 6 août 2017. « Après Flers et avant Valognes en 2020, elle voulait revoir sa Normandie! » Les collines du Perche, des manoirs, le boudin noir de Mortagne-au-Perche, une semaine festive et d'échanges, un Perche à croquer à belles dents. Pas de commission des litiges, mais une commission « Convivialité ». 1 500 places seront disponibles chez l'habitant. Les terrains de camping fédéraux ont été mis en herbe. Si Mortagne-au-Perche ne compte que deux hôtels, Alençon est à vingt minutes par une quatre voies. Le logiciel NJUKO va être adapté pour être utilisé pour les inscriptions. Un nouveau mode de paiement fera son apparition : le bracelet de valeur électronique remplacera en effet la planche de tickets. Le pique-nique aura lieu sur l'hippodrome Jean Gabin, avec fête percheronne.

Plus d'infos et le film de François Gilson et Thierry Truck sur http://sf2017.ffct.org/fr/

« La SF, vous avez aimé, vous allez adorer ! »

Semaine nationale et européenne des jeunes 2017

En présence d'Alain Rat, responsable de la « Sphère jeunesse », et de Marie-françoise Desbrousses, responsable des écoles de cyclotourisme, Jacky Faucheux, président du CoDep de la Vienne, entouré de ses deux vice-présidents, Pascal Augouvernaire et Régis Quinson, présente un diaporama sur la Semaine nationale et européenne des jeunes à Châtellerault du 9 au 16 juillet 2017.

Châtellerault est une ville de 31 500 habitants. Côté logistique, 5 300 m² seront mis à disposition au parc des expositions du Chillou. La région est variée, mais avec peu de dénivelé. Pour la journée tourisme du mercredi, les jeunes découvriront le Futuroscope de Poitiers, tout proche. Pendant la semaine, les participants pourront visiter gratuitement le musée « Auto Moto vélo ». L'organisateur est le CoDep de la Vienne avec l'aide des clubs du grand Châtelleraudais.

« Venez nous rejoindre pour la réussite de cette traditionnelle semaine des jeunes ! »

Alain Rat en profite pour rappeler qu'à ce jour il n'y a pas de candidat pour l'organisation de la Semaine Jeunes 2018. Il fait appel aux candidatures pour 2018 et pour la mandature.

L'Union européenne de cyclotourisme (UECT)

Patrice Godart (FFCT), nouveau président, et Alina Koson-Clement (PTTK), secrétaire générale, présentent l'UECT. Patrice Godart remercie Pierre Reuzé à qui il a récemment succédé. La vocation de l'UECT est de regrouper les structures associatives des pays européens ayant pour but la pratique du cyclotourisme en Europe. Elle a été créée en 2002, à l'initiative de la France. Elle regroupait alors trois pays, avec la Belgique, la France et la Pologne. Aujourd'hui, elle compte sept pays (Belgique, Espagne, France, Luxembourg, Pologne, Portugal et Ukraine) et 170 000 membres. Des contacts sont également en cours ou espérés avec d'autres pays. Le Comité directeur, issu des pays constituants, est composé d'élus bénévoles.

Principaux objectifs

- Diriger, organiser, développer, promouvoir et défendre la pratique du cyclotourisme, sous toutes ses formes en Europe.
- Encourager le voyage à bicyclette entre les pays.
- Favoriser la constitution de fédérations purement cyclotouristes dans les pays européens qui en sont dépourvus.
- Rechercher une étroite collaboration avec d'autres organismes qui se consacrent à la randonnée, à la nature, au tourisme, à l'environnement et à la culture.
- Prouver les bienfaits de l'activité cyclotouriste sur la santé.

Principaux évènements

- La Semaine européenne du cyclotourisme. Après Auch en France en 2016, et avant Staszow en Pologne en 2018, la prochaine édition se déroulera à Diekirch, au nord est du Luxembourg, du 22 au 29 juillet 2017.
- Les Traits d'union européens, l'occasion de saluer Gérard Claudon. Quarante capitales ont été reliées depuis 1983, et 3 557 Traits d'union homologués.
- L'Euro P'N, randonnée pour la paix entre les nations (cinq à sept jours, en formule Audax. Dix-sept ont été organisées depuis 2000. L'édition 2017 se déroulera dans le Yorshire.
- Le Brevet européen. 255 brevets ont été homologués entre 2006 et 2016. Depuis le 1^{er} octobre 2016, ce brevet est géré par l'UECT.
- Et la toute dernière... Semaine européenne du jeune cyclotouriste, organisée depuis 2015, désormais dans le cadre de Semaine européenne du cyclotourisme (jeunes de 8 à 17 ans, en binômes de nationalités différentes).

Plus d'infos sur le site Internet www.uect.org

CÉRÉMONIES DIVERSES

Coup de cœur du président fédéral

« Dans nos randonnées cyclotouristes, il est coutume d'observer que nous avons une catégorie de pratiquants qui se plaignent de manière récurrente et une autre qui ne dit jamais rien, qui ne se plaint pas et qui avance. Vous devinez que ce sont les hommes toujours un peu fragiles et inquiets sur leur sort et les femmes toujours aussi volontaires quelles que soient les conditions. Ce constat vous l'avez tous fait à différents degrés certainement sur le ton amical de l'humour et je dirais que plus la randonnée est difficile plus ce constat est flagrant.

Nous avons pu voir ainsi plus de 3 000 femmes à Strasbourg heureuses, enthousiasmées et qui demandaient déjà si on allait recommencer dans quatre ans, alors qu'elles venaient de passer une semaine dantesque sur le vélo traversant une France inondée et ravagée par les pluies torrentielles.

Je peux dire finalement au bout d'une randonnée de quatre ans, qu'au niveau du Comité directeur de la FFCT, je fais le même constat. En fouillant dans mes souvenirs et en essayant de faire un bilan pas forcément objectif, je crois que nous avons subi le même syndrome dans nos réunions que sur la route. Nos six femmes élues ont fait leur boulot, accompli leur mission, leur projet et les taches qui leur étaient dévolues sans se plaindre, sans s'apitoyer sur leur sort. Pas si facile, finalement dans une Fédération qui n'a que 17 % de féminines, pas si facile dans une fédération dirigée par des hommes depuis 130 ans.

C'est pourquoi, au-delà des récompenses traditionnelles, j'ai choisi ce coup cœur 2016 pour clôturer ce mandat vers celles qui ont ces qualités et qui le méritent amplement.

Je profite de ce message qui n'est pas innocent, pour vous dire que demain sera le vote pour la présidence du Comité directeur 2017-2020. Demain sera celui d'une nouvelle équipe avec encore des femmes bénévoles au service de la Fédération et du cyclotourisme. Alors je demande aux élus de ce comité, aux dirigeants qui voteront demain de rompre le cou à cette fatalité, à 130 années de règne des hommes sur le cyclotourisme. Soyons reconnaissants envers celles qui travaillent depuis tant d'années sans mot dire. (Maudire?)

Soyons aussi conscients finalement ensemble : combien d'hommes ici ne pourraient pas faire de vélo ? combien d'hommes ne pourraient pas assouvir leur passion pour le cyclotourisme, combien d'hommes ne pourraient pas être libres pour s'échapper dans les nombreuses réunions de nos clubs, de nos structures sans la présence de près ou de loin de ces femmes ? Pour 83% excepté les célibataires ; et encore ? Vous connaissez la réponse...

Des experts bien informés ont dit que la réelle parité hommes / femmes ne se verrait pas sur cette terre avant 170 ans. Faites le compte : 300 ans pour le cyclotourisme. Alors demain il est possible de faire un pas de géant de 170 ans pour que le cyclotourisme reconnaisse enfin le rôle majeur des femmes dans notre pratique. »

Coup de cœur pour des femmes en or

Béatrice Barrière : grandes manifestations, labels et brevets fédéraux, Semaine européenne 2016.

Élisabeth Picaut : trésorière adjointe et famille.

Jacklyne Jahan: cyclotourisme et handicap, ACA, Toutes à vélo Strasbourg 2016.

Marie-Françoise Desbrousses : écoles de cyclotourisme, BER, SNEJ.

Martine Cano : éthique et patrimoine, revue Cyclotourisme, SF, manifestations, toutes les éditions de la FFCT, vice-présidente.

Roselyne Depuccio: structures, Toutes à vélo Strasbourg 2016, convention pré-accueil.

Un cadeau est remis à chacune de ces femmes en or.

Présentation du personnel fédéral

- Dominique Lamouller, président fédéral, présente le personnel du siège :
- Nicolas Leroy, directeur
- Agnès Lecour, secrétariat général
- Anissa Sidi-Moussa, publicité et bonnes adresses
- Charlotte Faure, assistante de communication
- Marie-Caroline Rigaut, secrétaire de rédaction
- Arnaud Girardin, site Internet et éditions
- Aurélie Jarnac, jeunes et écoles de cyclotourisme
- Julien David, VTT et Développement Durable
- Stéphanie Calluaud, comptabilité
- Sophie Zamora, relations presse
- Bertrand Houillon, directeur de la communication
- Pierre-Antoine Morin, veloenfrance.fr
- Anonh Phetramphand, webmaster
- Éric Bréal, boutique
- Lydia Blondeau, licences, assurances et abonnements
- Fabrice Rota, directeur du gîte d'Aubusson-d'Auvergne.

Sont absents excusés :

- Évelyne Bacquet, responsable des éditions
- Patricia Leroux, séjours et Tour cyclo
- Zita Bosa-Berecz, numérisation des circuits et veloenfrance.fr

Le président remercie le personnel du siège pour sa motivation et sa force de proposition qui permet à la Fédération d'avancer.

RÉSULTAT DES VOTES

Les résultats des votes sont proclamés par **Jean-Claude Loire**, président de la commission électorale, qui remercie les membres de la commission – **Jeannine Loire**, **Jean-Paul Plessis**, **Michel Braas**, **Pierre Testes** – ainsi que les membres du CC Colmar pour ce travail collégial.

Assemblée générale extraordinaire

	N votants	N voix
Nombre d'électeurs inscrits	3 033	10 224
Nombre d'émargements	1 808	6 740
Nombre d'enveloppes de vote	-	6 740
Taux de participation	59,61%	65,92%

En vertu de l'article 28 des statuts, le quorum est fixé à 50% des clubs représentant 50% des voix soit 1517 clubs et 5112 voix. Les conditions de quorum sont donc remplies.

RÉSOLUTION 1 : MODIFICATION DES STATUTS						
Oui		6 438	soit	95,51%	Adoptée	
Non		186	soit	2,75%		
Abstention		116	soit	1,72%		

Assemblée ordinaire

	N votants	N voix
Nombre d'électeurs inscrits	3 033	10 224
Nombre d'émargements	1 808	6 740
Nombre d'enveloppes de vote	-	6 740
Taux de participation	59,61%	65,92%

RAPPORT MORAL						
Oui		6 445	soit	95,62%	Adopté	
Non		160	soit	2,37%		
Abstention		135	soit	2,00%		
	RAPPORT D	'ACTIVITÉS				
Oui		6 504	soit	96,49%	Adopté	
Non		111	soit	1,64%		
Abstention		125	soit	1,85%		
	RAPPORT F	INANCIER				
Oui		6 270	soit	93,02%	Adopté	
Non		145	soit	2,15%		
Abstention		325	soit	4,82%		
PROJET DE BUDGET 2017-2018						
Oui		6 170	soit	91,54%	Adopté	
Non		199	soit	2,95%		
Abstention		371	soit	5,50%		

	RÉSOLUTION 2 : NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT					
Oui		6 604	soit	97,98%	Adoptée	
Non		50	soit	0,74%		
Abstention		86	soit	1,27%		

RÉSOLUTION 3: MODIFICATION DES RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX					
Oui		6 367	Soit	94,46%	Adoptée
Non		185	soit	2,74%	
Abstention		188	soit	2,78%	

Élection du comité directeur - Médecin

	N votants	N voix
Nombre de sièges à pourvoir	1	1
Nombre d'électeurs inscrits	3 033	10 224
Nombre d'émargements	1 808	6 739
Nombre d'enveloppes de vote	-	6 739
Taux de participation	59,61%	65,91%
Nombre de votes blancs	-	201
Nombre de suffrages valablement exprimés	-	6538

	N voix		Résultat
Yves YAU	6 538	100,00%	Élu

Élection du comité directeur – Éducateur

	N votants	N voix
Nombre de sièges à pourvoir	1	1
Nombre d'électeurs inscrits	3 033	10 224
Nombre d'émargements	1 806	6 727
Nombre d'enveloppes de vote	-	6 727
Taux de participation	59,54%	65,79%
Nombre de votes blancs	-	275
Nombre de suffrages valablement exprimés	-	6 452

	N	voix	Résultat
Claude ROBILLARD	6 452	100,00%	Élu

Élection du comité directeur – Candidats sans spécificité

	N votants	N voix
Nombre de sièges à pourvoir	17	17
Nombre d'électeurs inscrits	3 033	10 224
Nombre d'émargements	1 807	6 718
Nombre d'enveloppes de vote	-	6 718
Taux de participation	59,57%	65,70%
Nombre de votes blancs	-	272
Nombre de votes valablement exprimés	-	6 446

	N voix		Résultat
Élisabeth PICAUT	5 766	89,45%	Élue
Béatrice BARRIÈRE	5 551	86,11%	Élue
Dominique LAMOULLER	5 532	85,82%	Élu
Martine CANO	5 174	80,26%	Élue
Jean-Jacques PECH	4 974	77,16%	Élu
Carmen BURGOS	4 875	75,62%	Élue
Jacques VAGNER	4 549	70,57%	Élu
Sylvie FORZANI	4 508	69,93%	Élue
Alain RAT	4 477	69,45%	Élu
Marie-Françoise DESBROUSSES	4 413	68,46%	Élue
Jean-Philippe BATTU	4 407	68,36%	Élu
Ghislaine CHARTON	3 960	61,43%	Élue
Jacky BROSSEAU	3 935	61,04%	Élu
Jean-Marie BROUSSE	3 912	60,68%	Élu
Yves BIGEL	3 795	58,87%	Élu
Christian PROPONET	3 758	58,29%	Élu
Denis VITIEL	3 664	56,84%	Élu
Jean-Paul BONIN	3 478	53,95%	-
Gérard GOUTTE	3 439	53,35%	-
Francis DEGEIX	3 230	50,10%	-
Jean-François DERÉGNAUCOURT	3 191	49,50%	-
Yves GUILLOT	3 070	47,62%	-
Joël CHASSIER	2 869	44,50%	-
Christian HOUVION	2 624	40,70%	-
Jean-Pierre BOURGEAU	2 313	35,88%	-

Les élus au comité directeur fédéral sont invités à se réunir le dimanche 11 décembre 2016 à 8h afin de proposer un de leurs membres à la présidence de la Fédération et de le soumettre à l'approbation de l'assemblée générale.

Élection du conseil disciplinaire d'appel

	N votants	N voix
Nombre de sièges à pourvoir	5	5
Nombre d'électeurs inscrits	3 033	10 224
Nombre d'émargements	1 804	6 714
Nombre d'enveloppes de vote	-	6 714
Taux de participation	59,47%	65,66%
Nombre de votes blancs	-	425
Nombre de votes valablement exprimés	-	6 289

	N voix		Résultat	
Marie-Claude JONAC	5 942	94,48%	Élue	
Robert MASSION	5 888	93,62%	Élu	
Monique LORIDE	5 879	93,48%	Élue	
Jacques FOURNA	5 871	93,35%	Élu	
Maurice TAILLEFER	5 851	93,03%	Élu	

Élection à la présidence de la Fédération

À l'ouverture de la deuxième journée du congrès fédéral, le dimanche 11 décembre 2016, **Yves Yau**, doyen, annonce à l'assemblée que les membres du comité directeur fédéral proposent pour la présidence **Martine Cano. Jean-Claude Loire**, président de la commission électorale, rappelle que cette proposition est soumise à l'approbation de l'assemblée générale. Il indique les modalités du vote en séance et informe que le vote sera clos dans une heure.

Jean-Claude Loire, président de la commission électorale, félicite les structures qui ont fait montre des meilleures participations aux différents votes. Il décerne ainsi le « ruban bleu » de la participation à la Haute-Marne (80%), à l'Allier (88%), au Territoire de Belfort et à l'Indre (100%). Il annonce enfin les résultats du vote en séance.

	N votants	N voix
Nombre d'électeurs inscrits		10 224
Nombre d'émargements	302	1 282
Oui	-	1 036
Non	-	234
Blanc	-	11
Nul	-	1

Martine Cano est élue à la présidence de la Fédération.

Dominique Lamouller souligne que l'ordre alphabétique de présentation des candidats au comité directeur a sans conteste eu un effet sur le résultat des élections. Il précise que le Comité directeur vient ainsi d'être renouvelé à 50%, ce qui va obliger à travailler plus pour mieux se connaître. Il remercie **Patrice Legal**, secrétaire général, et tous les anciens membres du comité directeur non élus ou qui ne se représentaient pas. Il indique que, dans l'attente de la formation du bureau définitif, **Christian Proponet** a été élu secrétaire général intérimaire, et **Élisabeth Picaut**, trésorière générale intérimaire.

RÉCOMPENSES ET DISTINCTIONS

Prix Charles Antonin 2016

Martine Cano, présidente du jury du concours photo littéraire Charles Antonin, remercie les participants. Cinq dossiers ont été reçus en 2016 : Solange Barais (Laval), Murielle Plantard (Saint-Nazaire), Victor Sieso (Montpellier), deuxième prix ex-aequo, Geoffroy de Monts (Rennes), deuxième prix ex-aequo. Le jury a décerné le premier prix à Claudine Langlois, de La Châtre, pour « Conte de Grand-mère », un demi-tour de France de l'US Métro, d'Albertville à Dompierre-sur-Mer.

Claudine Langlois remercie le jury. Elle indique que c'est à cause, ou plutôt grâce à ses petits-enfants qu'elle a raconté ce périple de 1 500 km, où elle a vécu de belles choses. « Je veux que tu me l'écrives », lui avait dit sa petite-fille. D'où le pseudo « Grand-mère » et le titre « Conte de Grand-mère » inspiré de George Sand. Elle remercie tous ceux qui l'ont aidée, sa copine Brig qui l'a accompagnée, Bernard qui l'a conseillée pour le parcours, Raymond qui lui a permis de monter au mont Saint-Clair à Sète, Jean-Paul, président de la ligue Languedoc – Roussillon, le club de Martigues, Christian et Brigitte, deux cyclos des Landes, Saint-Palais-sur-Mer... « Nous avons fait un merveilleux voyage. »

Outre ce premier prix Charles Antonin, Claudine Langlois reçoit la médaille d'argent de la Fédération au titre de présidente du CoDep de l'Indre. Elle associe à cette récompense tous ceux qui l'ont aidée et remercie le président fédéral qui l'a nominée.

Concours photo - Souvenir Pierre Dumoulin - Lauréats 2016

Martine Cano, responsable de commission « Photo - Vidéo », expose l'envoi d'Aimé Galdin, président du concours photo. Une centaine de clichés ont été reçus, dont plusieurs de jeunes participants. Mention spéciale à l'école cyclo de l'AL Toul, avec huit participants : Pierre Briffaux (8 ans), Marie-Camille et Pierre-Amédée Facqueur (9 ans), Louison Gouery (10 ans), Léo Dumal (11 ans), Audrey Georges (11 ans), Enzo Santagada (11 ans), Émile Polin (15 ans). Mention à deux diaporamas : Michel Pierre (Randonneurs Lyonnais) « Vers le trésor de l'Hagavtn », et Louison et Armand Gouery (AL Toul) « Vacances torture ».

Le thème du concours photo 2016 était « Après la pluie ».

Lauréats catégorie « photo couleur »

1er • Pierre FLÉCHER (ASPTT Dax) « Que d'eau ! »

2e • Daniel Jacob (US Séné) « Pleine lune »

3e • Bernard DELOFFRE (VS Cambrai) « Et glou, et glou... ».

Lauréats catégorie « photo noir et blanc »

1er • Philippe GARCIA (GT Rouen) « Rouen by night »

2e • Olivier PORTE (RA Aquitains) « Suivre la voie »

3e • Pierre ROQUES (CR Commingeois) « Chagrin d'automne ».

Thème permanent du concours photo «Les cyclotouristes en action».

Lauréats catégorie « photo couleur »

1er • Michel JONQUET (GC Nîmois) « Les manants »

2e • Bernard DELOFFRE (VS Cambrai) « Passer... »

3e • André GRAU (MI Meurthe-et-Moselle) « Chaleur de froideur ».

Lauréats catégorie « photo noir et blanc »

- 1er Michel JONQUET (GC Nîmois) « Bascule »
- 2e Geneviève JONQUET (GC Nîmois) « Elle est raide! »
- **3**^e **Bernard DELOFFRE** (VS Cambrai) « Explosion ».

En 2017, outre le sujet permanent « Les cyclotouristes en action », le thème spécifique du « Concours photo – Souvenir Pierre Dumoulin » sera « Passerelles, ponts et viaducs ».

Challenge de France – Souvenir Jean-Pierre Guillot

Jean-Marie Rogez, délégué fédéral au « Challenge de France – Souvenir Jean-Pierre Guillot », accompagné de **Martine Cano**, vice-présidente de la Fédération, rappelle que le Challenge de France de la FFCT donne l'image de la participation de chaque club à la vie fédérale durant une année. Il présente les lauréats nationaux du Challenge de France 2016 dans chaque catégorie.

Résultats 2016 – Catégorie de 3 à 35 adhérents

N°	N° club	Nom du club	N	Total	Total	Ligue
			licenciés	point	final	
1	05442	Amicale Cyclo Méreville	4	249	62,25	Île-de-France
2	07912	In Vélo Véritas 33	17	734	43,18	Aquitaine
3	06922	Conf. des Brevets de France	13	484	37,23	Haute-Normandie
4	08002	La Roue Libre Nivelloise	8	210	26,25	Nord - Pas-de-Calais
5	01238	ASPTT Lyon Cyclo	30	764	25,47	Rhône-Alpes

Résultats 2016 – Catégorie de 36 à 75 adhérents

N°	N° club	Nom du club	N	Total	Total	Ligue
			licenciés	point	final	
1	01344	ASBE Bonnières Cyclo	41	1593	38,85	Île-de-France
2	02038	MSD Chartres	61	1349	22,11	Centre
3	01191	ASPTT Bordeaux Cyclo	41	754	18,39	Aquitaine
4	04852	CC Orchies	62	919	14,82	Nord - Pas-de-Calais
5	03076	Savigny-le-Temple Cyclo	67	962	14,36	Île-de-France

Résultats 2016 – Catégorie de 76 adhérents et plus

N°	N° club	Nom du club	N	Total	Total	Ligue
			licenciés	point	final	
1	04613	Levallois Sporting Club	84	1458	17,36	Île-de-France
2	02272	Bondoufle Amical Club	86	1093	12,71	Île-de-France
3	00085	Bondoufle Amical Club	134	1511	11,28	Centre
4	01101	Cyclo Loisirs Évreux	181	2015	11,13	Haute-Normandie
5	03693	Amicale Laïque Toul Cyclo	130	1419	10,92	Lorraine

66 lauréats régionaux, trois par ligue, un dans chaque catégorie, ont été ou seront récompensés, à l'occasion des assemblées générales des ligues et/ou comités régionaux.

En 2016, 2762 clubs ont marqué des points soit 92.75% des clubs affiliés au 1^{er} septembre 2016. 216 clubs n'ont pas obtenu de points soit 7.75%, contre 253 en 2015, 286 en 2014 et 334 en 2013. En 2016, de nombreuses données ont été obtenues : l'ensemble des brevets, les concentrations à label, la Semaine fédérale, la Semaine européenne, les Voyages Itinérants (dont une cinquantaine de VI VTT), Toutes à vélo - Strasbourg 2016, les séjours aux 4 Vents, les organisations nationales Jeunes, les brevets de distance, les stages de formation (>80). Au final : moins qu'en 2015 (+100), en 2014 (+90) et 2013 (+75). En 2016, des données partielles ont été obtenues : une manifestation Verte Tout Terrain n'a rien transmis, randonnées permanentes : 42,5% (en hausse : 35% en 2015, 42% en 2014 et 23% en 2013), participation

aux AG de ligue : 95% (-1 ligue), participation aux AG de CoDep : 95% (-5 CoDep), critériums régionaux des Jeunes : 4 (comme en 2015, après 9 en 2014 et 2013, 19 en 2012), critériums départementaux des Jeunes : 22 (18 en 2015, 24 en 2014, 31 en 2013, 40 en 2012).

En conclusion, le cru 2016 a été meilleur qu'en 2015, mais avec toujours les mêmes points noirs, à savoir les critériums jeunes régionaux et départementaux, avec trop peu de données transmises.

L'année 2017 approche. Ce sera encore l'année des jeunes à la FFCT : maintien des 10 points fixés en 2016 pour les clubs avec école cyclo, pour les clubs créant une école cyclo en 2017, les critériums des jeunes cyclotouristes, le concours d'éducation routière, les brevets d'initiation au cyclotourisme familial... Doublement des points aussi en cette année élective pour la présence des clubs aux AG de CoDep et de ligue/CoReg pour le vote des clubs à cette AG fédérale. Et maintien du doublement des points pour les abonnements à notre revue Cyclotourisme. N'oubliez pas non plus les brevets nationaux : Brevet de cyclotourisme national, Brevet des provinces françaises, Voyages Itinérants, Brevet des 4 Vents, Brevet national à travers les parcs.

« En préparant votre saison, présidentes et présidents, pensez au Challenge de France et aux multiples activités de notre Fédération. Félicitations aux clubs lauréats! Merci aux délégués, aux organisateurs et aux structures qui transmettent toutes ces données au fil de l'année. »

Médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Dominique Lamouller, accompagné de **Jacques Vagner** et de **Martine Cano**, précise qu'il s'agit de récompenses dont la Fédération a eu connaissance par les structures. Il demande aux responsables de structures de bien vouloir signaler les éventuels oublis ou erreurs.

Médailles de bronze

Claude BANDIERA – Lique Rhône-Alpes Claudine BERGER – Ligue Île-de-France Jean-Pierre BIERNE – Ligue Bourgogne André BRUNET – Lique Nord-Pas-de-Calais Daniel CATY – Lique Rhône-Alpes Annie CHAGUE – Lique Franche-Comté Philippe DOUMER – Lique Aquitaine Marie-Odile DUMONTET – Lique Bourgogne Bernard DUPONT – Lique Nord-Pas-de-Calais Serge DAUBOURG – Lique Poitou-Charentes Antoine FESNARD – Lique Rhône-Alpes Yves FEUILLOY – Lique Île-de-France Gilbert FORZANI – Lique Côte d'Azur Daniel GAVAND – Lique Rhône-Alpes Gérard GODET – Lique Centre Elisabeth GOUEREC – Ligue Bretagne Gisèle GUEGUEN – Lique Bretagne Christian JAQUIER – Lique Rhône-Alpes Jean-Luc HABERT – Ligue Île-de-France Daniel JUST – Lique Rhône-Alpes Andrée LE ROUX – Lique Bretagne Jean-Marie LEGRAIN – Lique Nord-Pas-de-Calais Chantal LEVAS – Lique Nord-Pas-de-Calais Jean-Marie HENNEQUIN – Lique Languedoc Philippe MARCHEBOEUF – Lique Île-de-France Philippe MARIE – Lique Île-de-France Daniel MAUGER – Lique Île-de-France Christian PROPONET – Lique Île-de-France Philippe RAGACHE – Lique Centre Josette FERNAND – lique Île-de-France Pascal ROBERT – Lique Île-de-France

Michel ROLLAND – Ligue Rhône-Alpes Catherine SERRA – Ligue Lorraine Jean-René SICOLO – Ligue Bourgogne Alain VILLEGIER – Ligue Poitou-Charentes Jean VALENDUC – Ligue Nord-Pas-de-Calais Marie-Paule VARIGNY – Ligue Basse-Normandie

Médailles d'argent

Évelyne BONTEMS – Ligue Île-de-France Francois DENIS – Ligue Franche-Comté Marc LECLERCQ – Ligue Nord-Pas-de-Calais Yves MALTHET – Ligue Bourgogne Christine TURZINSKI – Ligue Île-de-France Elisabeth VANDENBROUCKE – Ligue Nord-Pas-de-Calais

Médailles d'or

Jean-Claude MEYRE – Ligue Nord-Pas-de-Calais Christian PÈRE – Ligue Île-de-France Claude ROBILLARD – Ligue Basse-Normandie

Trois médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif décernées sur demande de la Fédération sont remises en séance.

Bronze – Claude-Hélène YVARD-GUERMONPREZ – Ligue Aquitaine **Argent** – Brigitte LAMOULLER – Ligue Île-de-France **Or** – Henri DUSSEAU – Ligue Rhône-Alpes

Récompenses fédérales

Ruban bleu fédéral

Michel BARRIÈRE

Cette distinction à titre posthume est remise à Béatrice BARRIÈRE, son épouse.

Dotation du président

Médailles de bronze

Ghislaine CHARTON Alain CUVIER Jeanine LOIRE Marcel VAILLAUD

Médailles d'argent

Patrick AGUETTANT Chantal BROUSSE Michel CABART Daniel HOARAU Christian HUORT Maurice JOUSSET Francis PIETRA Pierre REUZÉ

Médailles d'or

Suzanne BESSE Francis BOULAS René CODANI Jean-Louis DEBELLUT
Pierre FELGINES
Mireille GICQUEL
François MANENT
Jean MARTIN
Robert MASSION
Bernard MONCHOT
Marie-France POUILLARD
Jacques ROUGET
François TAVAUX

Plaquette or Jacques Faizant

Dominique Lamouller rappelle que depuis l'an passé la plaquette or Jacques Faizant constitue désormais le plus haut niveau de récompense fédérale, au-delà de la médaille d'or.

Jacques FOURNA Marie-Claude JONAC Jean-Claude LOIRE

CLÔTURE DU CONGRÈS FÉDÉRAL 2016 —

Merci à **Gabriel Spenlehauer** pour l'organisation de ce congrès 2016 à Colmar, lequel remercie vivement son équipe de « zèbres ». « Merci d'avoir été indulgents. »

Après un petit film de présentation, **Daniel Dionnet** et **Jocelyne Lefebvre**, présidente du CoDep de l'Allier, nous donnent rendez-vous pour le congrès fédéral 2017 à Moulins, dans l'Allier. « Cette nuit, un ange est passé. Chantal [Vernois], disparue bien trop vite, avait à cœur d'organiser une Assemblée générale fédérale. Son souhait va donc être exaucé. »

Dominique Lamouller prononce le discours de clôture.

« Je tiens particulièrement à vous remercier toutes et tous pour ces seize ans de présidence que j'ai vécus avec un réel bonheur et que j'ai essayé d'accomplir sans faille pour donner à la FFCT ce que j'ai reçu pendant quarante-sept ans. Nous avons eu des moments de doute, et de belles réussites ou innovations que je ne reprendrai pas ici.

Je les partage toutes avec les membres du comité directeur présents au cours de ces quatre mandats qui se sont investis souvent de manière discrète mais toujours efficace et constructive.

Je les partage avec tous les bénévoles, de nos commissions fédérales, de nos ligues et de nos comités départementaux qui ont su porter la FFCT mais aussi développer dans leur région et département le cyclotourisme sous toutes ses formes. Sans oublier la cheville ouvrière de la fédération : nos 3 000 clubs et des milliers de bénévoles toujours prêts à apporter leur contribution pour que notre Fédération avance et progresse. Il n'y a pas que le progrès numérique il y a aussi celui de la qualité, de la passion et du dévouement, de nos valeurs.

Je les partage avec l'ensemble du personnel du siège et du gîte des 4 vents, dévoués, motivés et au service de nos clubs et de toutes nos structures. Force de proposition utile à toute notre organisation.

Ce fut une formidable aventure passionnante, débordante, que je dois aussi à mon entourage, à ma famille et mon épouse Brigitte, la meilleure agence de voyage bénévole du président fédéral au-delà de ses trente-cing ans d'investissement bénévole à tous les niveaux de nos structures.

Ma passion, mes convictions et mon engagement restent intacts, je passe le relais à Martine Cano car je ne peux pas m'installer dans une longévité qui ne serait pas normale. Je mettrai donc toutes mes forces, toute cette passion et mes convictions au service de Martine comme je l'avais fait pour Jean-Michel Autier, président d'honneur, à une autre époque. Je serai le garant du respect de nos valeurs, j'insiste, et de notre mouvement cyclotouriste pour favoriser une Fédération moderne qui avance et qui cherche toutes les solutions pour pérenniser ou innover là où ce sera nécessaire et en contribuant avec tous les acteurs qui font la promotion du vélo en France.

Cela ne pourra se bâtir que dans une osmose parfaite entre le Comité fédéral et les CoReg et une complicité

très forte entre les CoDep et nos clubs. Il ne s'agit pas ici de créer deux pôles indépendants mais au contraire de réduire notre fonctionnement à deux pôles qui communiquent ensemble et qui agissent de manière cohérente et uniquement dans l'esprit de développer le cyclotourisme de manière étendue sur notre territoire, en respectant nos acquis, notre patrimoine et nos 130 ans d'histoire.

Avec mes remerciements chaleureux, ma passion partagée, la sincérité de l'action collective je passe la parole à Martine Cano. »

Longue ovation de la salle.

Parole à Martine Cano, nouvelle présidente fédérale.

« Merci Dominique ; merci pour ces paroles d'encouragement, pour tout le travail que tu as accompli au cours de ces mandats successifs de président et bien avant même.

Merci aussi à vous, les représentants de clubs, de structures départementales et régionales pour la confiance que vous avez accordée à la nouvelle équipe. Et merci aux compagnons de route du comité côtoyés durant plusieurs années; nous avons tous appris les uns des autres.

Je vous épargnerai un couplet sur le rôle de mon époux, de mes enfants, sans pour autant les oublier; mais je tiens à rendre hommage à mes parents tandémistes qui ont su nous faire rêver d'indépendance et d'évasion; qui ne connaissaient pas la FFCT mais nous ont encouragés, adolescents, à aller dans un club pour y recevoir des conseils. Et j'ai aussi une pensée particulière pour mon frère, Diagonaliste à vingt-et-un ans, mort à vingt-deux ans, qui aimait les défis et tout ce qui n'était pas trop conventionnel. Notre Fédération a évolué; cela peut parfois sembler imperceptible, et pour s'en convaincre, il n'est qu'à regarder quelques années en arrière, à feuilleter nos publications et documents divers pour mesurer le chemin parcouru. Mais notre monde est en perpétuelle évolution et nous nous devons de l'être également. Rarement les contradictions dans nos aspirations ont été aussi flagrantes : d'un côté le repli sur soi et l'individualisme gagnent du terrain; de l'autre le besoin de solidarité, d'entraide est de plus en plus fort. Nos clubs sont à même d'apporter ce supplément d'âme qui fait la richesse de la vie associative, qui forge notre engagement par-delà les années et nourrit notre passion.

Les contours des nouvelles régions, les équipes récemment élues dans les régions et les départements, sont l'occasion de donner, ensemble, une nouvelle impulsion à notre mouvement. C'est ce à quoi nous allons nous attacher.

Bonne fin d'année à toutes et tous, et avec un peu d'avance tous mes vœux pour 2017. »

Jean-Michel Autier, président d'honneur de la Fédération, clôture le congrès fédéral.

« Dominique, depuis quinze ans, la Fédération a énormément évolué. Avec tes équipes, tu as su amener la Fédération là où elle est parvenue, avec des atouts pour aller plus loin. Merci.

Martine, ton programme proposait de continuer à faire évoluer la Fédération, avec une multiplicité des pratiques. Dans un monde qui bouge, il faut savoir évoluer. Deux opportunités sont à saisir.

Les régions : bras avancé de la Fédération ; les valeurs : aujourd'hui, nous avons la licence, demain, à l'instar de « Je suis Charlie », l'adhérent deviendra « Je suis FFCT ».



Responsables : Dominique Lamouller et Patrice Legal - N° ISSN : 1634-5290 **Diffusion :** membres du comité directeur, chargés de mission,
membres des commissions nationales et conseils disciplinaire, présidents de Comités régionaux et départementaux,
présidents de clubs, Centre cyclotouriste « Les 4 vents », représentants départementaux élus des membres individuels,
présidents d'honneur : Marc Dobise, Jean-Michel Autier.